

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 436**5 septembre 1996****SOMMAIRE**

Actis	page 20898	Findim Finance S.A., Luxembourg	20884
Agence Multi Conseils S.A., Rodange	20903	Fire Control Company, S.à r.l., Alzingen ..	20905, 20906
Alba Investment S.A., Luxembourg	20904	Galexport, S.à r.l., Luxembourg	20885
Alimentation Constant, S.à r.l., Luxembourg	20907	Garbo Investment S.A., Luxembourg	20885
Anbeca Holding S.A., Luxembourg	20907, 20908	G.M.B. Holding S.A., Luxembourg	20886
Asset Restructuring S.A., Luxembourg	20905	Häute- und Fellbearbeitungs GmbH, Syren	20886
Automarché op der Biff, S.à r.l., Bascharage	20903, 20904	Hay-Host, S.à r.l., Luxembourg	20886
Banco Itaú Europa S.A., Lisboa	20905	Hotelpar Finance S.A., Luxembourg	20886
Bayard International Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg	20908	ICL Luxembourg S.A., Luxembourg	20887
Bayard International Trust Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg	20910	IFC, Industrial and Financial Company S.A., Luxbg Immobilien Bunt Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg	20887
Bertelsmann Lexikothek Verlag fuer Bildungssysteme, GmbH., Luxembourg	20906	Immu-Chem, S.à r.l., Bertrange	20885
Bestinvest International Fund, Sicav, Luxbg	20911, 20912	International Publishing Holding S.A., Luxembourg	20887
Bolmat Finance S.A., Luxembourg	20911	Intertech Company, S.à r.l., Bertrange	20888
Brasserie Restaurant Viking, S.à r.l., Luxembourg ..	20912	Karma International S.A., Luxembourg	20888
Bureau Modugno, S.à r.l., Bergem	20912	KB Lux Key Fund Management Company S.A., Luxembourg	20888
Cables Holding S.A., Luxembourg	20911	K.E., S.à r.l., Steinfort	20889
Camca Reassurance S.A., Luxembourg	20913	Kim'mobilière S.C.I., Strassen	20889
Canac International Inc., Quebec	20914, 20915	Lag Holding S.A., Luxembourg	20890
Chabana S.A., Luxembourg	20913	Lanimullion S.A., Luxembourg	20892
CIS Mining S.A., Luxembourg	20909	Leros S.A., Luxembourg	20886
CIS Oil S.A., Luxembourg	20909	Lindinger Management, S. à r.l., Luxembg ..	20889, 20890
C & K Services (Luxembourg) S.A., Strassen	20928	Logan, S.à r.l., Luxembourg	20891
C.L.E., Compagnie Luxembourgeoise d'Entreprises S.A., Luxembourg	20912	Lousin Investment S.A.H., Luxembourg ...	20890, 20891
Clementoni Holding S.A., Luxembourg	20913	Lucrum S.A., Luxembourg	20893
COMPARTEX, Compagnie de Participations et d'Exploitation S.A.H., Luxembourg	20915	Luxdiagnostic, S.à r.l., Bertrange	20891
Comptoir Européen de Management, S.à r.l., Eischen	20915	Luxiver S.A., Luxembourg	20892
Condominio Azalée, S.R.L., Milan	20915	Maison et Santé, S.à r.l., Bereldange	20892
Convergent Capital Corporation S.A., Luxembg ..	20919	Malvestio S.A., Luxembourg	20894
Coteau Holding S.A., Luxembourg	20918	Marined S.A., Luxembourg	20894
Cregem Bonds Advisory S.A., Luxembourg	20920	M.E.A., Media Euro Asie, S.à r.l., Luxembourg ...	20893
Cregem Cash Advisory S.A., Luxembourg	20918	M. Invest S.A., Luxembourg	20893
Cregem Immo Conseil S.A., Luxembourg	20920	M.I.S., Management and Insurance Services, S.à r.l., Luxembourg	20892
Cregem Immo, Sicav, Luxembourg	20919	Mondial Market Services, S.à r.l., Dudelange ..	20893, 20894
Demagil, S.à r.l., Luxembourg	20920	Mosser AG, Luxembourg	20895
Deminter Holdings S.A., Luxembourg	20906, 20907	Natinvest S.A.H., Luxembourg	20894
Den Daimerleck, S.à r.l., Koerich	20922	OTS-Luxembourg (Otra Treasury Services) S.A., Luxembourg	20887
Dessous-Paradis, GmbH., Luxembourg	20923	Ovalux S.A., Luxembourg	20923
Dewaay Luxembourg S.A., Luxembourg	20924	Publicash Advisory S.A., Luxembourg	20923
Dialna S.A.H., Luxembourg	20921, 20922	Rescue Unlimited, S.à r.l., Luxembourg	20927
Electrocosta, S.à r.l., Luxembourg	20920	Save Groupe S.A., Luxembourg	20896
Eltrona Interdiffusion S.A., Luxembourg	20882	Selection Weirich, Mayer, Fiorese, S.à r.l., Dudelange ..	20901
Engineering Consultancy Hermes, S.à r.l., Luxembg ..	20882	SGICDA, Scout and Guide International Community Development Association, A.s.b.l., Luxbg ..	20898
Espirito Santo Financial Holding S.A., Luxembourg ..	20883	SO.F.I.M.M. Société Financière Immobilière S.A., Luxembourg	20895
Ets Norbert Schaaf, S.à r.l., Differdange	20882	Sophaur S.A., Luxembourg	20926
Eureconsult S.A., Luxembourg	20884	Sopoka S.A., Luxembourg	20927
Euro-Action Management S.A., Luxembg-Strassen ..	20882	SOPROFIN S.A., Société de Promotion Financière S.A., Luxembourg	20927
Euro Audaces S.A., Luxembourg	20884	Station Franco, S.à r.l., Wasserbillig	20927
Europarticipations S.A., Luxembourg	20884	S + V Gems International S.A., Luxembourg	20926
EUROXI, Société Européenne pour l'Expansion Industrielle S.A.H., Luxembourg	20927	Trade and Polichemical Holding S.A., Luxembourg ..	20926
FA.MI.CO Holding S.A., Luxembourg	20885	Tyrol, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	20924, 20925
Fant S.A., Luxembourg	20885	V & B Arts de la Table S.A., Bourglinster ..	20925, 20926
Fidei S.A., Luxembourg	20883	(The) Yasuda Fire Investment (Europe) S.A., Luxbg ..	20895
Finag S.A., Luxembourg	20884		
Fin-Carl S.A., Luxembourg	20883		

ELTRONA INTERDIFFUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 6, rue de l'Acierie.
R. C. Luxembourg B 8.485.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995 et 1994, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 1996, vol. 480, fol. 44, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour ELTRONA INTERDIFFUSION S.A.
FIDUCIAIRE CENTRALE
DU LUXEMBOURG S.C.

(21200/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ELTRONA INTERDIFFUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 6, rue de l'Acierie.
R. C. Luxembourg B 8.485.

Extraits des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 1996

Conseil d'administration

Monsieur Henri Denzle, demeurant à L-1319 Luxembourg, 89, rue du Cents;

Monsieur Paul Denzle, demeurant à L-1112 Luxembourg, 6, rue de l'Acierie;

Monsieur Alphonse Osch, demeurant à L-5334 Moutfort, um Kinert;

Monsieur Alain Berwick, demeurant à L-8137 Bridel, 1, rue des Hêtres;

Monsieur Nico Binsfeld, demeurant à L-5892 Alzingen, 23, rue Jean Wolter.

Durée des mandats: Assemblée Générale Ordinaire de 1999.

Commissaire aux comptes

L'assemblée générale ordinaire décide de reconduire le mandat du réviseur d'entreprises, LUX-AUDIT REVISIONS, S.à r.l., pour une période d'un an.

Luxembourg, le 17 mai 1996.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 1996, vol. 480, fol. 44, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21201/503/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ENGINEERING CONSULTANCY HERMES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2628 Luxembourg, 99, rue des Trévires.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21202/604/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ETS NORBERT SCHAAF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4640 Differdange, 68, avenue d'Oberkorn.
R. C. Luxembourg B 47.527.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 juin 1996, vol. 303, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 18 juin 1996.

ETS NORBERT SCHAAF, S.à r.l.

(21206/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

EURO-ACTION MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Strassen.
R. C. Luxembourg B 32.160.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 47, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

EURO-ACTION MANAGEMENT S.A.

Signature

(21207/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ESPIRITO SANTO FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 22.232.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 38, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Pour *ESPIRITO SANTO FINANCIAL HOLDING S.A.*
KREDIETRUST

Signature Signature

(21203/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ESPIRITO SANTO FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 22.232.

Les comptes consolidés au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 38, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Pour *ESPIRITO SANTO FINANCIAL HOLDING S.A.*
KREDIETRUST

Signature Signature

(21204/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ESPIRITO SANTO FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 22.232.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 31 mai 1996

– Un dividende de USD 0,55 par action est payé à partir du 14 juin 1996 contre remise du coupon n° 10, la date ex-dividende étant fixée au 7 juin 1996.

– La cooptation de Monsieur Manuel Fernando Moniz Galvao Espirito Santo Silva, banquier, Londres, comme administrateur, est ratifiée.

– Le mandat des administrateurs sortants et du commissaire aux comptes est renouvelé pour un nouveau terme statutaire de six ans. Tous ces mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2002.

Pour extrait sincère et conforme
ESPIRITO SANTO FINANCIAL HOLDING S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 37, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(21205/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

FIDEI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 44.665.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Signature.

(21213/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

FIN-CARL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 47.236.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, vol. 480, fol. 31, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(21214/693/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

EURO AUDACES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 35.916.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 50, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Signature.

(21208/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

EURECONSULT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

Sitzung des Verwaltungsrates

Entsprechend den Statuten und der Artikel 53 Absatz 4 und 60 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in ihrer modifizierter Form und auf der Grundlage der den Verwaltungsrat von der Generalversammlung erteilten Ermächtigung, beschließen die Mitglieder des Verwaltungsrates einstimmig Thomas Stumm zum geschäftsführenden Verwaltungsrat zu wählen, der die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift verpflichten kann und mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt wird.

Bruxelles, am 11. Juli 1996.

Die Verwaltungsratsmitglieder
Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 50, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21209/576/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

EUROPARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.226.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 30 mai 1996

- La démission de Monsieur Marc Mommaerts de son mandat d'administrateur est acceptée.
- Est nommée nouvel administrateur en son remplacement, Madame Françoise Simon, employée privée, Eischen. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1998.

Certifié sincère et conforme
EUROPARTICIPATIONS S.A.

Signature	Signature
<i>Administrateur</i>	<i>Administrateur</i>

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 37, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21210/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

FINDIM FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 41.843.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Signature.

(21215/727/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

FINAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 41.152.

Acte constitutif publié à la page 29.745 du Mémorial C n° 620 du 24 décembre 1992.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(21216/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

FA.MI.CO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 34.497.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre recommandée du 16 janvier 1996 adressée à la société, que FIDEI S.A., 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a démissionné en sa qualité de commissaire aux comptes et ce, avec effet au 16 janvier 1996.

Luxembourg, juin 1996.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21211/727/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

FANT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 45.770.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1994, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 50, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Signature.

(21212/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

GALEXPOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2628 Luxembourg, 99, rue des Trévires.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21218/604/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

GARBO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 35.969.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 51, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Signature.

(21219/756/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

IMMU-CHEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21227/604/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

IMMU-CHEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21228/604/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

G.M.B. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 32.653.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 50, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Signature.

(21220/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

HÄUTE- UND FELLBEARBEITUNGS GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5898 Syren, 14, rue de la Source.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 52, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(21221/518/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

HÄUTE- UND FELLBEARBEITUNGS GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5898 Syren, 14, rue de la Source.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 52, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(21222/518/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

HAY-HOST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 134, route de Thionville.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21223/604/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

HOTELPAR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 1996, vol. 480, fol. 44, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(21224/518/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LEROS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 38.005.

Les bilans au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Signature.

(21241/727/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ICL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 21.895.

Les états financiers au 31 décembre 1995, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 47, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ICL LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21225/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

IMMOBILIEN BUNT BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 45.195.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 51, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau DEM 22.579,39

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 1996.

Signature.

(21226/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

IFC, INDUSTRIAL AND FINANCIAL COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 40.119.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Pertes reportées au 31 décembre 1994 (1.484.626) LUF

- Perte de l'exercice (1.241.677) LUF

- Perte reportée à nouveau (2.726.303) LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1996.

Signature.

(21229/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

INTERNATIONAL PUBLISHING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 33.456.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 50, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

M. Liesch.

(21230/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

OTS-LUXEMBOURG (OTRA TREASURY SERVICES) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 44.243.

Acte constitutif publié à la page 19740 du Mémorial C, n° 412 du 9 septembre 1993.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(21264/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

INTERTECH COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21231/604/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

**KARMA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. BLUEFIN S.A.).**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 43.618.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 28 mai 1996

Suite à l'autorisation lui conférée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 28 mai 1996, le conseil d'administration de la société KARMA INTERNATIONAL S.A. décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Mehmet Betil en tant qu'administrateur-délégué de ladite société.

Monsieur Mehmet Betil pourra dès lors représenter la société KARMA INTERNATIONAL S.A. sous sa seule signature, notamment pour la constitution de sociétés dans n'importe quel pays et la signature de tous documents et actes y relatifs et ce, jusqu'au 27 mai 1997.

Pour extrait conforme
Pour KARMA INTERNATIONAL S.A.
BANQUE NATIONALE DE PARIS
(LUXEMBOURG) S.A.

Th. Braun M. Lespagnard

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 52, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21232/008/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

KB LUX KEY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 35.487.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Pour KB LUX KEY FUND
MANAGEMENT COMPANY S.A.
KREDIETRUST

C. Lamesch Signature
Chef de Service

(21233/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

KB LUX KEY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 35.487.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 5 juin 1996

1. Messieurs Marc-Hubert Henry, Bernard M. Basecqz, Daniel Van Hove, Jean-Yves Mary et Edgar Bonnie sont réélus comme administrateurs jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 1997.

2. La FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, est réélue comme commissaire aux comptes pour un nouveau mandat d'un an, soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 1997.

Extrait certifié sincère et conforme
Pour KB LUX KEY FUND
MANAGEMENT COMPANY S.A.
KREDIETRUST

C. Lamesch Signature
Chef de Service

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 38, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21234/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

K.E., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-8440 Steinfort, 55, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 1996, vol. 480, fol. 44, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour K.E., S.à r.l.
**FIDUCIAIRE CENTRALE
DU LUXEMBOURG S.C.**

(21235/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

KIM'MOBILIERE, Société Civile Immobilière.
Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par le notaire soussigné Paul Decker, de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 6 juin 1996, concernant la société civile immobilière KIM'MOBILIERE, avec siège social à Strassen, constituée, avec un capital de 100.000,- francs, divisé en 100 parts sociales de 1.000,- francs chacune, suivant acte reçu par le notaire instrumentant alors de résidence à Echternach en date du 29 novembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 206 du 18 mai 1992,

que suite à une cession de parts, l'article six (6) des statuts est modifié comme suit:

Art. 6. Le capital de la société est fixé à cent mille francs (100.000,-), divisé en cent (100) parts d'intérêts de mille francs (1.000,-) chacune, réparties comme suit:

1) M. Camille Weis, gérant de société, demeurant à L-8398 Roodt-Eisch, Lotissement des Roses, quatre-vingt-dix-neuf parts	99
2) La société civile immobilière DAVIMMO S.C.I., avec siège social à L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon, une part	1
Total: cent parts	100

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 14 juin 1996.

P. Decker.

(21236/206/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

KIM'MOBILIERE, Société Civile Immobilière.
Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 14 juin 1996.

Pour la société
P. Decker
Notaire

(21237/206/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LINDINGER MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.197.

Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(21242/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LINDINGER MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.197.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(21243/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LINDINGER MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.197.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(21244/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LINDINGER MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.197.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(21245/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LAG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 38.615.

Constituée en date du 21 octobre 1991 suivant acte passé par-devant M^e André Schwachtgen,
notaire à Luxembourg, publié au Mémorial C, n° 174 du 30 avril 1992.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 1994, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 55, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LAG HOLDING S.A.

Signature

(21238/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LOUSIN INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt mai.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LOUSIN INVESTMENT, Société Anonyme Holding, avec siège social à L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame, constituée suivant acte, reçu par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 28 novembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 86 du 2 mars 1995.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Francesco Olivieri, avocat, demeurant à Florence (Italie), qui désigne comme secrétaire, Madame Nicole Fixmer, employée privée, demeurant à Bivange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Laurent Mosar, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation de capital à concurrence de quarante millions trois cent mille francs luxembourgeois (40.300.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de trois millions cinq cent mille francs luxembourgeois (3.500.000,- LUF) à quarante-trois millions huit cent mille francs luxembourgeois (43.800.000,- LUF) par la création et l'émission de quarante mille trois cents (40.300) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

2. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de quarante millions trois cent mille francs luxembourgeois (40.300.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel de trois millions cinq cent mille francs luxembourgeois (3.500.000,- LUF) à quarante-trois millions huit cent mille francs luxembourgeois (43.800.000,- LUF), par la création et l'émission de quarante mille trois cents (40.300) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Souscription et libération

Est intervenu aux présentes:

Monsieur Francesco Olivieri, avocat, demeurant à Florence (Italie).

Lequel comparant, déclare par les présentes souscrire les quarante mille trois cents (40.300) actions nouvelles et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible au montant de quarante millions trois cent mille francs (40.300.000,- LUF), existant à son profit et à la charge de la société LOUSIN INVESTMENT, Société Anonyme Holding, prédésignée, et en annulation de cette même créance à due concurrence.

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par LUXREVISION, Sà r.l. de Luxembourg à la date du 20 mai 1996, conformément aux dispositions de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

Sur la base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport, représentée par la susdite créance certaine, liquide et exigible qui correspond au moins à 40.300 actions sans valeur nominale, pour un montant total de LUF 40.300.000,-.

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts et de lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quarante-trois millions huit cent mille francs luxembourgeois (43.800.000,- LUF), représenté par quarante-trois mille huit cents (43.800) actions sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Olivieri, N. Fixmer, L. Mosar, F. Molitor.

Enregistré à Remich, le 4 juin 1996, vol. 458, fol. 63, case 8. – Reçu 403.000 francs.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 10 juin 1996.

F. Molitor.

(21247/223/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LOUSIN INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

(21248/223/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LOGAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21246/604/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LUXDIAGNOSTIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21251/604/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LANIMULLION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.984.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 38, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

LANIMULLION S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(21239/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LANIMULLION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.984.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 12 avril 1996

– La cooptation de Madame Yolande Johanns, employée privée, Reckange-sur-Mess, en tant que nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Olivier Etienne, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

Certifié sincère et conforme
LANIMULLION S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 37, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21240/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LUXIVER, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 47.301.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil d'administration du 5 février 1996, que Monsieur Henri Reiter, employé privé, demeurant à Capellen, a été nommé administrateur en remplacement de Madame Michelle Delfosse, administrateur démissionnaire. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification par la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 11 juin 1996.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 50, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21252/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

MAISON ET SANTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bereldange.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21254/604/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

M.I.S., MANAGEMENT AND INSURANCE SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21256/604/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LUCRUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.535.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 38, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 juin 1996.

Le Conseil d'Administration
J.-P. Reiland H. Hansen
Administrateur Administrateur

(21249/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

LUCRUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.535.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale statutaire du 25 juillet 1995

Le mandat d'administrateur de MM. J.-R. Bartolini, J.-P. Reiland et H. Hansen et le mandat de commissaire aux comptes de FIN-CONTROLE S.A. est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Il viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2001.

Pour extrait sincère et conforme
Le Conseil d'Administration
J.-P. Reiland H. Hansen
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 38, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21250/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

M. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 43.188.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour M. INVEST S.A.
Société Anonyme
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signature Signature

(21253/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

M.E.A., MEDIA EURO ASIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 57, rue de Strasbourg.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21258/604/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

MONDIAL MARKET SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3583 Dudelange, 29, rue an der Soibelkaul.

Le siège social se trouve dorénavant:
29, rue an der Soibelkaul.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

J. Nedioujeff
Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21259/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

MONDIAL MARKET SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3583 Dudelange, 29, rue an der Soibelkaul.

*Assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 1995 à 15.00 heures*1) Démission de Monsieur Paul Ambrosini de son poste de gérant technique avec effet au 1^{er} décembre 1995.

Les associés acceptent la démission de Monsieur Paul Ambrosini et lui donnent décharge pour l'exercice de sa gestion de celle-ci.

2) Cession de parts:

Monsieur Paul Ambrosini cède à Monsieur Jacky Nedioujeff, qui déclare accepter, les dix parts qu'il détient dans la société MONDIAL MARKET SERVICES, S.à r.l., ce pour le montant de 50.000,- LUF que Monsieur Ambrosini déclare avoir reçu.

3) Monsieur Nedioujeff est désormais associé et gérant unique de la S.à r.l. MONDIAL MARKET SERVICES, avec pouvoir d'engager seul la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 15.30 heures.

J. Nedioujeff P. Ambrosini

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1995, vol. 474, fol. 17, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(21260/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

MALVESTIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 54.159.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 mars 1996 que Monsieur Marino Malvestio, entrepreneur, demeurant à I-Padoue (Italie), a été élu président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Giuseppe Malvestio.

Luxembourg, mai 1996.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 20, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21255/727/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

MARINED S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 43.325.

Le bilan au 31 mars 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

MARINED S.A.

Société Anonyme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(21257/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

NATINVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 20.704.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 1996

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 10 juin 1996, que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Marc Muller, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, a été renouvelé pour un terme d'un an venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1997.

L'assemblée générale des actionnaires a nommé Monsieur Siwar Al Assad, demeurant à Paris, 38, avenue Foch, administrateur en remplacement de Monsieur Firas Al Assad, et pour terminer le mandat de ce dernier.

Luxembourg, le 13 juin 1996.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 1996, vol. 480, fol. 46, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21263/252/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

MOSSER AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.554.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour MOSSER AG

Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

Signature

(21261/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

MOSSER AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.554.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 10 août 1995, le conseil d'administration se compose comme suit:

Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, Olm;

Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart;

Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, Luxembourg;

Monsieur Roger Petry, employé privé, Rameldange.

Commissaire aux comptes

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.

Luxembourg, le 28 mai 1996.

Pour MOSSER AG

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 49, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21262/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

SO.F.IMM., SOCIETE FINANCIERE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 47.236.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, vol. 470, fol. 31, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(21287/693/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

THE YASUDA FIRE INVESTMENT (EUROPE) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
T. R. Luxembourg B 24.129.

The balance sheet as per december 31st, 1995, registered in Luxembourg on June 17th 1996, vol. 480, fol. 51, case 6, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on June 18th 1996.

ALLOCATION OF RESULTS

Profit brought forward	USD	26.544,20
Profit for the financial year	USD	3.535.117,06
Transfer to the legal reserve	USD	(176.755,85)
Dividends	USD	(3.300.000,00)
Profit to be carried forward	USD	84.905,41

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, June 14th, 1996.

Signature.

(21297/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

SAVE GROUPE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

—
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le douze juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. TOURATOUR S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, ici représentée par Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich, en vertu d'une procuration sous seing privé lui conférée.
2. Monsieur Norbert Schmitz, licencié en sciences commerciales, demeurant à Luxembourg, ici représenté par Monsieur Robert Klopp, employé privé, demeurant à Leudelange, en vertu d'une procuration sous seing privé lui conférée.

Les prédites procurations resteront, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est constituée par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de SAVE GROUPE S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale statuant, comme en matière de modification des statuts.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produisaient ou seraient imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune disposant d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

En cas de démembrement de la propriété des actions, l'exercice de l'ensemble des droits sociaux, et en particulier le droit de vote aux assemblées générales, est réservé aux actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions, l'exercice des droits patrimoniaux, tels que ces derniers sont déterminés par le droit commun, est réservé aux actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions.

Le capital autorisé est fixé à vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF), représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Ces augmentations du capital peuvent être réalisées moyennant apport en espèces ou en nature ainsi que par incorporation de réserves.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription aux actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi. En cas de vente de l'usufruit ou de la nue-propiété, la valeur de l'usufruit ou de la nue-propiété sera déterminée par la valeur de la pleine propriété, des actions et par les valeurs respectives de l'usufruit et de la nue-propiété conformément aux tables de mortalité en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement, dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui pour finir le 31 décembre 1996.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier mardi du mois de juin à 12.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Par dérogation, la première assemblée ordinaire des actionnaires se tiendra le premier mardi du mois de juin 1997 à 12.00 heures.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) TOURATOUR S.A., préqualifiée, mille deux cent quarante-neuf actions	1.249
2) Monsieur Norbert Schmitz, préqualifié, une action	1
Total: mille deux cent cinquante actions	1.250

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en espèces de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Constataion

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à quarante-cinq mille francs luxembourgeois (45.000,- LUF).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Norbert Schmitz, préqualifié;
- b) Monsieur Jean Bintner, Fondé de pouvoir, demeurant à Bertrange; et
- c) Monsieur Norbert Werner, Sous-Directeur, demeurant à Steinfort.

Deuxième résolution

Le nombre de commissaires est fixé à un.
Est nommé commissaire aux comptes:
Monsieur Eric Herremans, Sous-Directeur, demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés est gratuit et il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2001.
Le mandat des administrateurs et du commissaire est renouvelable pour une durée maximale de six ans.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.
Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite aux comparants ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.
Signé: E. Dax, R. Klopp, F. Kessler.
Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 juin 1996, vol. 824, fol. 84, case 9. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conformr, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 juin 1996.

F. Kessler.

(20954/219/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 1996.

ACTIS.

R. C. Luxembourg B 50.913.

Par la présente, la domiciliation du siège social de la Société ACTIS n° R.C. 50.913, est dénoncée à partir du 31 mai 1996.

Signature

Le Président Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 1996, vol. 480, fol. 34, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(21140/999/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

**SGICDA, SCOUT AND GUIDE INTERNATIONAL COMMUNITY DEVELOPMENT ASSOCIATION,
A.s.b.l. ONGD, Association sans but lucratif.**

Siège social: Luxembourg, 43, rue de Hollerich.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le 15 juin, entre les soussignées:

1. AGGL, organisation non gouvernementale, A.s.b.l., ayant son siège social à Luxembourg, 61A, rue de Trèves, représentée par Madame Tuddie Schwachtgen, épouse Witry, professeur e.r., président de l'association, demeurant L-4123 Esch-sur-Alzette, 94, rue du Fossé, de nationalité luxembourgeoise et par Mademoiselle Jacqueline Ahnen, employée e.r., commissaire internationale, demeurant à L-4230 Esch-sur-Alzette, 30, rue de Mâcon, de nationalité luxembourgeoise;

2. ECLAIREURS ET ECLAIREUSES POUR LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, organisation non gouvernementale, A.s.b.l., ayant son siège social à Luxembourg, 43, rue de Hollerich, représentée par Madame Liz Goedert, épouse Gondoin, Kinésithérapeute, vice-président de l'association demeurant à L-7553 Mersch, 13, rue J. B. Neuens, de nationalité luxembourgeoise et par Monsieur Paul Geditz, employé privé, commissaire général adjoint, demeurant à L-2265 Luxembourg 52, rue de la Toison d'Or, de nationalité luxembourgeoise;

3. GUIDEN A SCOUTEN MAT DER DRËTTER WELT, organisation non gouvernementale, A.s.b.l. ayant son siège social à Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, représentée par Monsieur Jos Loos, professeur e.r., président de l'association, demeurant à L-1750 Luxembourg, 112, avenue Victor Hugo, de nationalité luxembourgeoise et par Monsieur François Schartz, professeur, commissaire général, demeurant à L-9019 Warken, 25, rue de Burden, de nationalité luxembourgeoise;

4. INDABA, A.s.b.l., ayant son siège social à Bruxelles, 299, avenue Molière, représentée par Monsieur Maurice Torck, employé privé, président de l'A.s.b.l., demeurant à B-7900 Leuze-en-Hainaut, 52, avenue de la Libération, de nationalité belge et Monsieur David McKee, employé privé, secrétaire de l'A.s.b.l., demeurant GB-Enfield-Middelsex, 43, Rennyson Close-Scotland Green Road, de nationalité britannique,

et tous ceux qui par la suite deviendront associés, il est constitué une association sans but lucratif, régie par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif et par les statuts arrêtés comme suit:

Art. 1^{er}. Dénomination, Siège et Durée. 1) L'association porte la dénomination: SGICDA, SCOUT AND GUIDE INTERNATIONAL COMMUNITY DEVELOPMENT ASSOCIATION, association sans but lucratif ONGD.

2) Son siège est à Luxembourg.

3) Sa durée est illimitée.

Art. 2. Objet. L'association a pour objet:

- de promouvoir des programmes d'éducation au développement s'appuyant sur la pédagogie scout et guide et soutenir des projets d'aide d'urgence et de développement communautaire à travers un partenariat entre les associations de Guidisme et de Scoutisme en Europe et celles dans les pays en voie de développement (PVD);

- de créer, de promouvoir et de réaliser des projets de développement économique, social, technique et culturel en faveur des pays en voie de développement;

- de fournir une aide directe ou indirecte à des organisations, institutions et habitants de ces pays et notamment aux organisations guidées et scoutées;

- d'envoyer des coopérants dans le cadre de ces projets;

- de rassembler et de gérer des fonds et d'acquérir des biens meubles et immeubles utiles à l'action de l'association;

- de collaborer avec des organisations ou personnes qui poursuivent des buts semblables ainsi qu'avec les autorités.

Art. 3. Associés. 1) Le nombre des associés sera de quatre au moins.

2) Peuvent être reçus comme associés: les associations européennes, membres de l'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses (AMGE) ou de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS), engagées ou volontaires dans le domaine de l'éducation au développement communautaire et les associations amies du Guidisme ou du Scoutisme.

3) L'admission de nouveaux associés est subordonnée à l'agrégation du conseil d'administration qui décide, à l'unanimité, de tous ses membres.

4) La qualité d'associé se perd:

a) par la démission, qui est à adresser, par écrit, au conseil d'administration,

b) par l'exclusion prononcée pour motifs graves par l'assemblée générale, laquelle statuera sur le rapport du conseil d'administration, l'intéressée entendue, à la majorité des trois quarts des associés.

Art. 4. Organes de l'association. Les organes de l'association sont l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration.

Art. 5. Assemblée Générale. 1) L'Assemblée Générale est composée de l'ensemble des associés.

2) Elle décide souverainement de l'activité générale, des buts de l'association et de son orientation. Elle élit le conseil d'administration.

3) Elle est convoquée une fois par an, au début de l'année sociale.

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Par dérogation à cette règle, la première année sociale commencera le jour de la signature des présents statuts et finira le 31 décembre suivant.

Elle peut être réunie extraordinairement autant de fois que l'intérêt de l'association l'exige, soit à la demande du conseil d'administration, soit à la demande d'au moins un cinquième des associés. Les convocations individuelles, faites par écrit au moins huit jours à l'avance par les soins du conseil d'administration, doivent comprendre l'ordre du jour de l'assemblée.

4) Une délibération de l'Assemblée Générale est nécessaire dans les cas énumérés ci-après:

a) les modifications aux statuts

b) la nomination et la révocation des administrateurs

c) l'approbation des budgets et des comptes

d) la dissolution volontaire de l'association et l'affectation de son patrimoine

e) l'exclusion des membres

f) la fixation des cotisations, qui ne peuvent pas dépasser 5000,- LUF par an

g) l'approbation des rapports de gestion et d'activité du Conseil d'Administration et la nomination de deux vérificateurs de caisse.

5) Il ne peut être pris de décision ou de résolution que sur les points à l'ordre du jour arrêté préalablement par le Conseil d'Administration et porté à l'avance à la connaissance des associés, à moins que la majorité des membres présents ou représentés n'en décide autrement.

6) Tous les associés ont un droit de vote égal à l'Assemblée Générale. En cas d'empêchement, chaque associé pourra se faire représenter par un autre associé moyennant une procuration écrite, un même associé ne pouvant représenter qu'un seul de ses collègues absents.

7) L'Assemblée Générale est valablement constituée si au moins la moitié des associés sont présents ou représentés.

8) L'Assemblée Générale est présidée par le président du Conseil d'Administration.

9) L'assemblée prend ses décisions à la majorité des suffrages exprimés, à l'exception des règles prévus aux articles 8 et 20 de la loi modifiée du 21 avril 1928 et de ce qui est prévu par les présents statuts.

L'unanimité des associés est requise pour:

- approbation du budget annuel,

- approbation des comptes annuels.

10) Les résolutions de l'Assemblée Générale sont consignées et tenues au siège de l'association où les intéressés pourront en prendre connaissance.

L'Assemblée Générale pourra décider que telle résolution qu'elle désignera sera portée à la connaissance des associés et des tiers par lettre circulaire.

Art. 6. Conseil d'administration. 1) L'association est administrée par un Conseil d'Administration qui comprend au moins huit et au maximum quinze membres.

Ils sont élus pour un an par l'Assemblée Générale et ils sont rééligibles.

L'Assemblée Générale élit trois membres du Conseil d'Administration sur la base d'une liste présentée par les associés ayant leur siège social au Luxembourg et elle élit entre cinq et douze membres du conseil sur la base d'une liste présentée par les associés ayant leur siège à l'étranger.

Le premier Conseil d'Administration sera désigné provisoirement par l'Assemblée Générale des associés fondateurs; ce conseil provisoire restera en fonction jusqu'à la première Assemblée Générale ordinaire, ayant à approuver les comptes annuels du premier exercice social qui nommera le premier Conseil d'Administration définitif.

En cas de vacance au cours d'un mandat, un administrateur peut être nommé par le Conseil d'Administration pour achever le mandat de la personne remplacée.

2) Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion de l'association et la réalisation du but social. Il a tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée Générale, soit par la loi, soit par les statuts.

Au cas où le conseil décide d'établir un règlement d'ordre intérieur, celui-ci devra faire l'objet d'une approbation par tous les membres du Conseil d'Administration et par l'Assemblée Générale, à la majorité des trois quarts des associés.

3) Il représente l'association dans ses relations avec les particuliers et les pouvoirs publics. Il peut ester en justice au nom de l'association. Il peut acquérir, aliéner, hypothéquer les biens de l'association, contracter des emprunts, pourvoir au placement des fonds disponibles, accepter des dons ou legs sous réserve des autorisations prévues par la loi. Il dresse le compte de l'exercice écoulé et le budget de l'exercice à venir et les soumet tous les ans à l'Assemblée Générale.

Il peut déléguer la gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Il peut nommer un ou plusieurs directeurs administratifs.

4) Il peut, en outre, déléguer ses pouvoirs pour une ou plusieurs affaires déterminées à une personne choisie en son sein ou à un tiers. Dans ce cas, l'association est valablement engagée par la seule signature de la personne choisie.

5) Sauf le cas visé à l'alinéa qui précède, les signatures de deux administrateurs, engagent valablement l'association envers les tiers sans qu'il doive être justifié d'une autorisation préalable.

6) Le Conseil d'Administration procède à la désignation du président, du secrétaire, ainsi que du trésorier.

Le président est choisi par les associés fondateurs ayant leur siège social au Luxembourg.

7) Le Conseil d'Administration se réunit aux moins deux fois par an sur la convocation du président ou du secrétaire. Il délibère valablement sur les points portés à l'ordre du jour, lorsque la majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Chaque administrateur peut se faire représenter par un autre administrateur moyennant une procuration écrite, un administrateur ne pouvant représenter qu'un seul de ses collègues absents. Les décisions sont prises à la majorité simple, en cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

8) Le président préside les débats du Conseil d'Administration.

9) Le secrétaire est notamment chargé de la rédaction des documents de l'association, du contrôle, de la mise à jour et du dépôt dans le délai légal, de la liste par ordre alphabétique des associés, des procès-verbaux des Assemblées Générales et des réunions du conseil. Ces procès-verbaux, certifiés conformes par les administrateurs, font foi en justice et autrement.

10) Le trésorier est notamment chargé du recouvrement des cotisations, ainsi que de la tenue de la comptabilité.

A la fin de chaque exercice, il présente les comptes aux vérificateurs de caisse et au conseil d'administration.

Art. 7. Modification des statuts. La modification des statuts se fait d'après les dispositions des articles 4, 8 et 9 de la loi modifiée du 21 avril 1928.

Art. 8. Dissolution de l'association. La dissolution de l'association est prononcée par l'Assemblée Générale en conformité avec l'article 20 de la loi modifiée du 21 avril 1928. L'excédent des biens de l'association sera attribué à une association poursuivant un but similaire et choisie par l'Assemblée Générale.

Art. 9. Renvoi à la loi. Pour tout ce qui n'est pas précisé aux présents statuts, il est renvoyé aux dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

Assemblée Générale

L'association ayant été ainsi constituée, les associés fondateurs se sont réunis en assemblée générale et, conformément à l'article 5 (2), ont désignés les membres suivants du conseil d'administration provisoire:

1. Paul Geditz, employé privé, demeurant à L-2265 Luxembourg, 52, rue de la Toison d'Or, de nationalité luxembourgeoise.

2. Jos Loos, professeur e.r., demeurant à L-1750 Luxembourg, 112, avenue Victor Hugo, de nationalité luxembourgeoise.

3. Tuddie Schwachtgen, épouse Witry professeur e.r., demeurant à L-4123 Esch-sur-Alzette, 94, rue du Fossé, de nationalité luxembourgeoise.

4. Maurice Torck, employé privé, demeurant à B-7900 Leuze-en-Hainaut, 52, avenue de la Libération, de nationalité belge.

5. David McKee, employé privé, demeurant à GB-Enfield-Middlesex, 43, Rennyson Close Scotland Green Road, de nationalité britannique.

6. Hans Meij, cadre administratif, demeurant à NL-3830AE Leusden, de nationalité néerlandaise.

7. Liz Joy, professeur, 5 Margaret avenue, Trentham, Stoke on Trent, Staffordshire ST4-8EE, de nationalité britannique.

8. Soren Lundsberg-Nielsen, avocat, Mariendalsvej, 90, Fredericksberg, DK-2000, de nationalité danoise.

9. José Antonio Warletta, professeur, demeurant à E-28028, Dolores Romero, 6, de nationalité espagnole.

10. Liz Goedert, épouse Gondoin, kinésithérapeute, demeurant à L-7553 Mersch, 13, rue J. B. Neuens, de nationalité luxembourgeoise.

L'Assemblée Générale a aussi procédé à la nomination de deux vérificateurs de caisse (Art 5, 4 g):

Pierre Matagne, demeurant à L-6195 Imbringen, 20, rue Remesfeld, de nationalité luxembourgeoise, et

Jean-Pierre Isbendjian, demeurant CH-1206 Genève, 6, rue Marignac, de nationalité française,

et comme directeur administratif (Art. 6, 3):

Victor Wolff, demeurant L-2614 Luxembourg, 16, rue Pierre Thinnès, de nationalité luxembourgeoise.

Le conseil d'administration ainsi nommé s'est immédiatement réuni pour procéder à l'élection de ses cadres.

Sont élus:

Président: Paul Geditz

Secrétaire: David McKee

Trésorier: Hans Meij.

Luxembourg, le 15 juin 1996.

Pour

1. AGGL,

Organisation non gouvernementale, A.s.b.l.

T. Schwachtgen,

J. Ahnen

épouse Witry

2. ECLAIREURS ET ECLAIREUSES

POUR LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE,

Organisation non gouvernementale, A.s.b.l.

L. Goedert

P. Geditz

épouse Gondoin

3. GUIDEN A SCOUTEN MAT DER DRETTER WELT,

Organisation non gouvernementale, A.s.b.l.

Par procuration

J. Loos

F. Scharz

4. INDABA, A.s.b.l.

Par procuration

M. Torck

D. McKee

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 55, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21137/000/194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

SELECTION WEIRICH, MAYER, FIORESE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 40, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente mai.

Par-devant Maître Jacqueline Hansen-Peffer, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

1. - Madame Jeannine Weirich, employée privée, épouse de Monsieur Pierre Mayer, demeurant à L-3544 Dudelange, 21, rue Jean Wolter.

2. - Madame Marie-Paule Weirich, employée privée, épouse de Monsieur René Fiorese, demeurant à L-3552 Dudelange, 32, rue Nic Conrady.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de SELECTION WEIRICH, MAYER, FIORESE, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Dudelange.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet la vente de meubles, articles ménagers, articles électro-ménagers, literie, lingerie, puériculture, jouets, fers, métaux, outils, jeux et cassettes vidéo, ordinateurs, décorations, cadeaux tous genres.

D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'exploitation et le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 6. Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1. - Par Madame Jeannine Mayer-Weirich, prénommée, deux cent cinquante parts 250

2. - Par Madame Marie-Paule Fiorese-Weirich, prénommée, deux cent cinquante parts 250

Total: cinq cent parts 500

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs (500.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément unanime des autres associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés, même à des descendants ou au conjoint survivant, qu'avec l'agrément unanime des associés survivants.

Art. 9. Dans tous les cas où la cession ou transmission n'est pas libre, les associés ont un droit de préemption, qui s'exercera comme suit:

L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant les nom, prénoms, profession et domicile du ou des cessionnaires proposés, le nombre de parts dont la cession est projetée, ainsi que le prix offert pour chaque part.

Les autres associés ont un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée, ceci proportionnellement à leurs participations dans la société.

L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les trois mois de la réception de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il sera déchu de son droit de préemption.

Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

Pour l'exercice de droits procédant de l'accroissement, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de trois mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

En aucun cas les parts sociales ne seront fractionnées; si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédent sont, à défaut d'accord, attribuées par voie de sort.

Le prix de rachat sera égal au montant du prix de cession proposé si ce dernier est égal ou inférieur au prix établi conformément à ce qui sera dit à l'alinéa suivant. Il sera fixé à ce dernier prix si le prix de cession proposé est supérieur.

La valeur de rachat des parts se calcule sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

En cas de transmission des parts sociales pour cause de mort à un non-associé, celui-ci est tenu de les offrir endéans les deux mois du décès de l'associé aux associés survivants.

Les associés survivants ont un droit de préemption qui s'exercera suivant la procédure indiquée ci-avant.

Art. 10. La société peut, sur décision de l'assemblée générale, prise à la majorité du capital social, procéder au rachat de ses propres parts sociales au moyen de réserves libres ainsi qu'à la revente. Ces parts sociales, aussi longtemps qu'elles se trouvent dans le patrimoine de la société, ne donnent droit ni à un droit de vote, ni à des dividendes, ni à aucune part du produit de la liquidation et elles ne sont pas prises en considération pour l'établissement d'un quorum.

Art. 11. Les cessions de parts doivent être constatées par acte notarié ou sous seings privés. Elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du Code civil.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 13. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

La réunion de toutes les parts entre les mains d'une seule personne n'entraînera pas la dissolution de la société. De même, le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 15. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Art. 16. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution du fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 17. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 1996.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution, s'élève approximativement à vingt-cinq mille francs (25.000,-).

Assemblée générale

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-3440 Dudelange, 40, avenue Grand-Duchesse Charlotte.
- Sont nommées gérantes pour une durée indéterminée:
- Madame Jeannine Weirich, prénommée sub 1, et
- Madame Marie-Paule Weirich, prénommée sub 2.

La société est valablement engagée par la signature individuelle d'une gérante pour toute opération ne dépassant pas un million de francs (1.000.000,-).

Au-delà de ce montant, la société n'est valablement engagée que par la signature conjointe des deux gérantes.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Weirich, M.-P. Weirich, J. Peffer.

Enregistré à Capellen, le 5 juin 1996, vol. 407, fol. 30, case 1. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 12 juin 1996.

A. Biel.

(21134/214/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

AGENCE MULTI CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4818 Rodange, 24, avenue Docteur Gaasch.

R. C. Luxembourg B 51.190.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Signature.

(21141/727/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

AUTOMARCHE OP DER BIFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4950 Bascharage, 1, avenue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 35.844.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le huit mai.

Par-devant Maître Jacqueline Hansen-Peffer, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Jorge Leandro Da Silva, commerçant, demeurant à L-4950 Bascharage, 1, avenue de Luxembourg;
- 2.- Monsieur Mario Augusto Pereira Da Silva, rentier-invalide, demeurant à L-4601 Differdange, 82, avenue de la Liberté,

seuls associés de la société à responsabilité limitée AUTOMARCHE OP DER BIFF, S.à r.l., avec siège social à L-4950 Bascharage, 1, avenue de Luxembourg,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 35.844, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 14 novembre 1990, publié au Mémorial C du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 233 du 4 juin 1991.

Lesquels comparants déclarent que:

- le capital social de ladite société est actuellement d'un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de mille francs (1.000,-) chacune, qui à la suite de l'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 1993 étaient réparties comme suit:

a) Monsieur Jorge Leandro Da Silva, neuf cent cinquante parts sociales	950 parts
b) Madame Christine Leandro Da Silva-Righi, trois cents parts sociales	300 parts
Total: mille deux cent cinquante parts sociales	1.250 parts

que suivant cession de parts sociales sous seing privé en date du 20 avril 1996, Madame Christine Leandro Da Silva-Righi, prénommée, a vendu ses trois cents (300) parts sociales de ladite société AUTOMARCHE OP DER BIFF, S.à r.l., à Monsieur Mario Augusto Pereira Da Silva, prénommé.

Un exemplaire de cette cession, paraphé ne varietur par les parties et le notaire, restera annexé au présent acte avec lequel il sera soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Cession de parts sociales

Monsieur Mario Augusto Pereira Da Silva, prénommé sub 2.-, déclare par les présentes céder et abandonner, sous les garanties de fait et de droit, à Monsieur Jorge Leandro Da Silva, prénommé sub 1.-, ici présent et ce acceptant, ses trois cents (300) parts sociales de la prédite société AUTOMARCHE OP DER BIFF, S.à r.l., pour le prix de trois cent mille

francs (300.000,-), lequel montant le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire, ce dont il consent bonne et valable quittance et décharge.

Monsieur Jorge Leandro Da Silva, préqualifié, entrera en jouissance des parts sociales cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

Tous les frais et honoraires de la présente cession sont à la charge du cessionnaire.

Ensuite, l'associé unique, Monsieur Jorge Leandro Da Silva, préqualifié, décide d'accepter la démission de Madame Christine Leandro Da Silva-Righi comme cogérante de la prédite société et lui donne pleine et entière décharge. Monsieur Jorge Leandro Da Silva reste gérant unique de la prédite société; la société est valablement engagée par la seule signature de Monsieur Jorge Leandro Da Silva.

Les prédites cessions de parts sociales ont été acceptées au nom de la société par son gérant, Monsieur Jorge Leandro Da Silva, qui déclare expressément les considérer comme dûment signifiées à la société.

Première résolution

Par suite des cessions de parts sociales qui précèdent, les associés décident de mettre le deuxième alinéa de l'article 6 des statuts en concordance avec les cessions intervenues; cet alinéa aura donc dorénavant la teneur suivante:

«Toutes ces parts sociales ont été souscrites par l'associé unique, Monsieur Jorge Leandro Da Silva, commerçant, demeurant à L-4950 Bascharage, 1, avenue de Luxembourg.»

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Pereira Da Silva, J. Leandro Da Silva, J. Pfeffer.

Enregistré à Capellen, le 20 mai 1996, vol. 407, fol. 20, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, par Nous Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen, depositaire des minutes de Maître Jacqueline Hansen-Pfeffer.

Capellen, le 12 juin 1996.

A. Biel.

(21153/214/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

AUTOMARCHE OP DER BIFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4950 Bascharage, 1, avenue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 35.844.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 12 juin 1996.

A. Biel.

(21154/214/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ALBA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.855.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 1996, vol. 480, fol. 45, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

*Pour la société
Signature*

(21142/595/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ALBA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.855.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg en date du 14 mai 1996

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Le mandat de Monsieur Jacques Benzeno, Madame Marie-Paule Mockel et de Monsieur Giannicola Belviso, en tant qu'administrateurs et celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1996.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

*Pour la société
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 1996, vol. 480, fol. 45, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(21143/595/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ASSET RESTRUCTURING, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.012.

Le bilan au 31 mai 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour ASSET RESTRUCTURING, Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

Signature

(21151/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ASSET RESTRUCTURING, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.012.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 13 septembre 1995, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, Olm,
Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart,
Monsieur Roger Petry, employé privé, Rameldange.

Commissaire aux Comptes:

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.

Luxembourg, le 11 juin 1996.

Pour ASSET RESTRUCTURING, Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 49, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21152/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

BANCO ITAÚ EUROPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: P-1070 Lisboa, rua Tierno Galvan, Torre 3, 11º Piso.
R. C. de Lisbonne 1^{ère} Section B 4.865/941102.

Le bilan du 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 1996, vol. 480, fol. 47, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

(21157/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

FIRE CONTROL COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. ALERT, S.à r.l.).

Siège social: L-5865 Alzingen, 2, rue de Roeser.
R. C. Luxembourg B 40.470.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par le notaire soussigné Paul Decker de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 4 juin 1996, dûment enregistré, concernant la société à responsabilité limitée ALERT, S.à r.l., avec siège à Alzingen,

constituée sous la dénomination de CONFIDENTAL RAPID TRANSPORT, S.à r.l. suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel de résidence à Differdange en date du 4 juin 1992, publié au Mémorial C numéro 465 du 15 octobre 1992, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 40.470, modifié comme suit:

- suivant acte reçu par le même notaire Aloyse Biel en date du 2 juillet 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 510 du 7 novembre 1992,
- suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler de résidence à Junglinster en date du 31 mars 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 336 du 23 juillet 1993,
- suivant acte reçu par le même notaire Jean Seckler en date du 5 juillet 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 479 du 23 novembre 1994, que:

- suivant acte reçu par le notaire soussigné Paul Decker en date du 3 mai 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 398 du 21 août 1995.

Que les articles 2, 4 et 7 des statuts ont été modifiés et auront la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet:

- la vente de matériels de prévention et d'extinction de feux et de matériels de protection et de sauvetage,
- le commerce en gros et la représentation de produits homéopathiques.

Elle pourra faire toutes les opérations mobilières et immobilières, commerciales, financières et industrielles se rapportant directement ou indirectement à son objet.»

«**Art. 4.** La société prend la dénomination de FIRE CONTROL COMPANY, S.à r.l.»

«**Art. 7.** Les cinq cents parts sociales sont réparties comme suit:

1.- Madame Gabrielle Strauss, demeurant à L-5865 Alzingen, 2, rue de Roeser, cinquante parts sociales	50
2.- Monsieur Gilbert Mauer, ouvrier, demeurant à Schifflange, 85, rue Bel'Air, quatre cent cinquante parts sociales	450
Total des parts: cinq cents parts	500»

Que les associés confirmer la démission avec décharge au gérant Monsieur Jim Goedert, que Madame Gabrielle Strauss, prénommée, est gérante unique pour une durée indéterminée, le tout conformément aux décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 1996, enregistrée à Luxembourg, le 26 avril 1996, vol. 478, fol. 84, case 2.

Que la gérante aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 11 juin 1996.

P. Decker.

(21144/206/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

**FIRE CONTROL COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ALERT, S.à r.l.).**

Siège social: L-5865 Alzingen, 2, rue de Roeser.
R. C. Luxembourg B 40.470.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 11 juin 1996.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

(21145/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

**BERTELSMANN LEXIKOTHEK VERLAG FUER BILDUNGSSYSTEME, G.m.b.H.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.392.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 47, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ, Société Civile

Signature

(21162/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

DEMINTER HOLDINGS, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 20.348.

Le bilan au 31 mars 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour DEMINTER HOLDINGS, Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

Signature

(21192/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

DEMINTER HOLDINGS, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 20.348.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 10 juillet 1995, le conseil d'administration se compose comme suit:
Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart;
Madame Marie-José Reyter, employée privée, Freylange;
Monsieur Roland Frising, licencié en droit, Roodt-sur-Syre.

Commissaire aux comptes

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour DEMINTER HOLDINGS

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 49, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21193/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ALIMENTATION CONSTANT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 8A, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 37.324.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par le notaire soussigné Paul Decker de résidence à Luxembourg-Eich en date du 7 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1996, volume 915, folio 41, case 12, concernant la société à responsabilité limitée ALIMENTATION CONSTANT, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg,

constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Kerschen alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 28 juin 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 467 du 20 décembre 1991,

modifié suivant acte reçu par le même notaire Joseph Kerschen en date du 4 janvier 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 182 du 26 avril 1993,

et modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 décembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 124 du 5 avril 1994,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 37.324:

Que la société est dissoute purement et simplement aux droits des parties avec effet rétroactif au 31 août 1995.

Que les prédits associés resteront dépositaires des livres et documents de la société dissoute pendant cinq ans au moins.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 14 juin 1996.

P. Decker.

(21146/206/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ANBECA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 33.365.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 52, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 1996

La démission de Monsieur Norbert Lang de son poste de Commissaire aux Comptes est acceptée. Pleine et entière décharge lui est accordée.

Dès lors, EURAUDIT, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, est nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de Monsieur Norbert Lang, Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée qui statuera sur le bilan au 31 décembre 1996.

Par ailleurs, la démission de Monsieur Alain Kremer de son poste d'Administrateur est acceptée. Pleine et entière décharge lui est accordée.

Dès lors, Monsieur André Van Diest, demeurant à Capellen, est nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Alain Kremer, Administrateur démissionnaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée qui statuera sur le bilan au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(21147/008/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ANBECA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 33.365.

Il résulte d'une résolution du Conseil d'Administration de la société du 16 janvier 1996 que la société a racheté 70 actions B rachetables.

Pour extrait conforme
Pour ANBECA HOLDING S.A.

BANQUE NATIONALE DE PARIS (LUXEMBOURG) S.A.

Th. Braun M. Lespagnard

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 52, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21148/008/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

BAYARD INTERNATIONAL MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du St. Esprit.
R. C. Luxembourg B 39.471.

Le bilan du 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1996, vol. 479, fol. 44 case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

BAYARD INTERNATIONAL MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(21158/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

BAYARD INTERNATIONAL MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1475 Luxembourg, 1, rue du St. Esprit.
R. C. Luxembourg B 39.471.

Minutes of the Annual General Meeting of Shareholders

The Annual General Meeting of Shareholders of BAYARD INTERNATIONAL MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. («the Company») was held on July 12th, 1995, at 10.00 a.m. at the registered office of the Company, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Mr Bart J.W. d'Ancona presided over the meeting and M. Matthijs Bogers was designated as Secretary of the meeting and recorded the minutes thereof.

Attendance list

Shareholder	Number of shares
INTER BAYARD INTERNATIONAL HOLDINGS (NETHERLANDS) B.V.	1
BAYARD INTERNATIONAL TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.	1.249

Chairman: Mr Bart J.W. d'Ancona

Secretary: Mr Matthijs Bogers

The Chairman declares now that the total issued and outstanding sharecapital is duly represented, the meeting was duly constituted for the transaction of business.

Thereupon, the Chairman declares that no depositary receipts have been issued by the Company for shares in its capital and that it does not appear from the shareholders register nor are the Managing Directors otherwise aware that any shares in the Company have been pledged or have been charged with usufruct.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to postpone the confirmation and approval of the financial statements for the year ended December 31st, 1994 until a formal audited report will be submitted to the meeting.

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried,

- resolved, to postpone the confirmation and approval of the financial statements for the year ended December 31st, 1994 until a formal audited report will be submitted to the meeting.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to submit and approve the financial statements for the year ended December 31st, 1994 by the Extraordinary General Meeting of Shareholders.

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried;

- resolved, to submit and approve the financial statements for the year ended December 31st, 1994 by the Extraordinary General Meeting of Shareholders.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to accept the resignation of Mr Robert Jan Ruijngaart and Mr Peder Wallenberg as Directors of the Company.

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried;

- resolved, to accept the resignation of Mr Jan Ruijngaart and Mr Peder Wallenberg as Directors of the Company.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to accept the resignation of COOPERS & LYBRAND as Auditor.

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried,

- resolved, to accept the resignation of COOPERS & LYBRAND as Auditor of the Company.
- Thereupon the Chairman reported that it was proposed to appoint HORSBURGH & CO. as Auditor.
- After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried,
- resolved, to appoint HORSBURGH & CO. as Auditor of the Company.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed by the Chairman at 11.00 a.m.

Mr B. J.W. d'Ancona Mr M. Bogers
Chairman Secretary

Extrait des minutes de l'Assemblée Annuelle Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de BAYARD INTERNATIONAL MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. («la Société») s'est tenue le mercredi 12 juillet 1995 au siège social de la Société à 10.00 heures au 10, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Monsieur Bart J.W. d'Ancona a présidé la réunion et Monsieur Matthijs Bogers a été désigné comme Secrétaire de la réunion et a rédigé le procès-verbal.

Liste de présence

Actionnaires	Nombre d'Actions
INTER BAYARD INTERNATIONAL HOLDINGS (NETHERLANDS) B.V.	1
BAYARD INTERNATIONAL TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.	1.249

Président: Monsieur Bart J.W. d'Ancona

Secrétaire: Monsieur Matthijs Bogers

Le Président a constaté que l'intégralité du capital social était représenté, la réunion était dûment constituée pour la transaction des affaires.

Le Président a signalé qu'il a été informé qu'aucun dépôt de recettes n'a été réalisé en collaboration avec la Société pour des parts dans le capital et que cela n'apparaît pas dans le registre des actionnaires et que le Directeur n'a pas pris conscience que chaque part des actions a été engagée ou chargée avec usufruit.

Le Président a rapporté que les associés adoptent, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. De remettre à plus tard l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 1994 jusqu'à ce que un rapport d'audit soit soumis à l'Assemblée.

2. D'approuver les comptes annuels au 31 décembre 1994 par une Assemblée Générale Extraordinaire.

3. D'accepter la démission de M. Rob Jan Ruijngaart et de M. Peder Wallenberg comme Directeurs de la Société.

4. D'accepter la démission de COOPERS & LYBRAND comme Réviseur d'entreprises.

5. De nommer HORSBURGH & CO. comme Réviseur d'entreprises de la Société.

Tous les points prévus à la réunion ayant été débattus, la séance a été levée par le Président à 11.00 heures.

M. B. J.W. d'Ancona M. M. Bogers
Président Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1996, vol. 479, fol. 44, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21158/000/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

CIS MINING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.273.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 52, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 1996

Le mandat du Commissaire aux Comptes est renouvelé pour une durée d'un an.

Celui-ci viendra à échéance lors de l'Assemblée qui statuera sur le bilan au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(21176/008/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

CIS OIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.274.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 52, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 1996

Le mandat du Commissaire aux Comptes est renouvelé pour une durée d'un an.

Celui-ci viendra à échéance lors de l'Assemblée qui statuera sur le bilan au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(21177/008/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

BAYARD INTERNATIONAL TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du St. Esprit.
R. C. Luxembourg B 39.472.

Le bilan du 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1996, vol. 479, fol. 44 case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996. BAYARD INTERNATIONAL TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(21160/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

BAYARD INTERNATIONAL TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1475 Luxembourg, 1, rue du St. Esprit.
R. C. Luxembourg B 39.472.

Minutes of the Annual General Meeting of Shareholders

The Annual General Meeting of Shareholders of BAYARD INTERNATIONAL TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. («the Company») was held on 28th April, 1995, at 11.00 a.m. at the registered office of the Company, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Mr Bart J.W. d'Ancona presided over the meeting and M. Matthijs Bogers was designated as Secretary of the meeting and recorded the minutes thereof.

Attendance list

Shareholder	Number of shares
INTER BAYARD INTERNATIONAL HOLDINGS (NETHERLANDS) B.V.	4,999
BAYARD (NETHERLANDS) B.V.	1

Chairman: Mr Bart J.W. d'Ancona

Secretary: Mr Matthijs Bogers

The Chairman declares now that the total issued and outstanding sharecapital is duly represented, the meeting was duly constituted for the transaction of business.

Thereupon, the Chairman declares that no depositary receipts have been issued by the Company for shares in its capital and that it does not appear from the shareholders register nor are the Managing Directors otherwise aware that any shares in the Company have been pledged or have been charged with usufruct.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to postpone the confirmation and approval of the financial statements for the year ended December 31st, 1994 until a formal audited report will be submitted to the meeting.

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried,

- resolved, to postpone the confirmation and approval of the financial statements for the year ended December 31st, 1994 until a formal audited report will be submitted to the meeting.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to submit and approve the financial statements for the year ended December 31st, 1994 by the Extraordinary General Meeting of Shareholders.

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried;

- resolved, to submit and approve the financial statements for the year ended December 31st, 1994 by the Extraordinary General Meeting of Shareholders.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to accept the resignation of Mr Robert Jan Ruijngaart and Mr Peder Wallenberg as Directors of the Company.

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried;

- resolved, to accept the resignation of Mr Jan Ruijngaart and Mr Peder Wallenberg as Directors of the Company.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to accept the resignation of COOPERS & LYBRAND as Auditor.

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried,

- resolved, to accept the resignation of COOPERS & LYBRAND as Auditor of the Company.

Thereupon the Chairman reported that it was proposed to appoint HORSBURGH & CO. as Auditor.

After discussion it was on motion duly made, seconded and unanimously carried,

- resolved, to appoint HORSBURGH & CO. as Auditor of the Company.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed by the Chairman at 11.00 a.m.

Mr B. J.W. d'Ancona
Chairman

Mr M. Bogers
Secretary

Extrait des minutes de l'Assemblée Annuelle Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de BAYARD INTERNATIONAL TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. («la Société») s'est tenue le vendredi 28 avril 1995 au siège social de la Société à 11.00 heures au 10, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Monsieur Bart J.W. d'Ancona a présidé la réunion et Monsieur Matthijs Bogers a été désigné comme Secrétaire de la réunion et a rédigé le procès-verbal.

Liste de présence

Actionnaires	Nombre d'Actions
INTER BAYARD INTERNATIONAL HOLDINGS (NETHERLANDS) B.V.	4.999
BAYARD (NETHERLANDS) B.V.	1

Président: Monsieur Bart J.W. d'Ancona

Secrétaire: Monsieur Matthijs Bogers

Le Président a constaté que l'intégralité du capital social était représenté, la réunion était dûment constituée pour la transaction des affaires.

Le Président a signalé qu'il a été informé qu'aucun dépôt de recettes n'a été réalisé en collaboration avec la Société pour des parts dans le capital et que cela n'apparaît pas dans le registre des actionnaires et que le Directeur n'a pas pris conscience que chaque part des actions a été engagée ou chargée avec usufruit.

Le Président a rapporté que les associés adoptent, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. De remettre à plus tard l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 1994 jusqu'à ce que un rapport d'audit soit soumis à l'Assemblée.

2. D'approuver les comptes annuels au 31 décembre 1994 par une Assemblée Générale Extraordinaire.

3. D'accepter la démission de M. Rob Jan Ruijngaart et de M. Peder Wallenberg comme Directeurs de la Société.

4. D'accepter la démission de COOPERS & LYBRAND comme Réviseur d'entreprises.

5. De nommer HORSBURGH & CO. comme Réviseur d'entreprises de la Société.

Tous les points prévus à la réunion ayant été débattus, la séance a été levée par le Président à 11.00 heures.

M. B. J.W. d'Ancona M. M. Bogers
Président Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1996, vol. 479, fol. 44, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21161/000/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

BOLMAT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 49.308.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 juin 1996 que la démission de Monsieur Vittorio Malacalza de ses fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration a été acceptée et du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 1996 que décharge pleine et entière lui a été accordée et que le nombre des Administrateurs a été réduit de six à cinq.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Signature.

(21165/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

CABLES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 44.013.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Signature.

(21168/727/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

BESTINVER INTERNATIONAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 48.065.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Pour BESTINVER INTERNATIONAL FUND

A. Schmit

Secretary General

(21163/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

BESTINVER INTERNATIONAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.065.

—
Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting held on 7 June 1995

1. Are re-elected as Directors for the ensuing year until the Annual General Meeting of 1997:

Mr Amando Mayo Rebollo,
Mr Alberto Lorenzo Chacón,
Mrs Gloria Alonso Martínez,
Mrs Alida López-Acevedo Sanz,
Mr Rafik Fischer,
Mr Francisco García Paramés,

Messrs Francisco Javier Perez Gracia and Félix Riezu Labat are not standing for re-election.

2. KPMG AUDIT (formerly KPMG PEAT MARWICK INTER-REVISION), Luxembourg, are re-elected as Authorized Auditor for the ensuing year.

Certified true extract
For BESTINVER INTERNATIONAL FUND
A. Schmit
Secretary General

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 38, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21164/526/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

BRASSERIE RESTAURANT VIKING, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Luxembourg.

Herr Niels Bo Christensen bestätigt hierdurch seinen Posten als Geschäftsführer von BRASSERIE RESTAURANT VIKING, S.à r.l. Seine Anteile in VIKING, S.à r.l. sind an Herrn Kim G. Zerling verkauft worden.

Seine Kündigung ist am 14. Juni 1996 pr. Einschreibebrief an Herrn Kim G. Zerling geschickt worden.

N. Bo Christensen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21166/999/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

BUREAU MODUGNO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3313 Bergem, 130, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 35.889.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 juin 1996, vol. 303, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bergem, le 18 juin 1996.

BUREAU MODUGNO, S.à r.l.

(21167/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

C.L.E., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 9.249.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 49, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT

Pertes reportées au 31 décembre 1994	(113.067.318) francs
Absorption de pertes par augmentation du capital	75.000.000 francs
Perte de l'exercice	(118.019.362) francs
Perte reportée à nouveau:	(156.086.680) francs

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 1996.

Signature.

(21179/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1995.

CAMCA REASSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 41.766.

Acte constitutif publié à la page 1181 du Mémorial C, n° 25 du 20 janvier 1993.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(21169/581/9 Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

CAMCA REASSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 41.766.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 1996 a décidé d'accepter la démission de Monsieur Pierre Bastide de son mandat d'administrateur et de nommer Monsieur Yves Couturier nouvel administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire qui délibérera sur les comptes au 31 décembre 1999.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 54, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21170/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

CHABANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 34.721.

Requisition inscription modificative

Monsieur le Préposé du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg est prié de procéder à l'inscription des modifications suivantes concernant la société anonyme sous rubrique:

Il résulte d'un conseil d'administration tenu en date du 15 mai 1996, que Madame Fabienne Goffin remplace Monsieur Giorgio Bergamaschi comme président et administrateur-délégué, avec les mêmes pouvoirs de signature que celui-ci, définis par le conseil d'administration tenu en date du 26 juillet 1995. M. Bergamaschi reste membre du conseil.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Pour CHABANA S.A.

Par délégation

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 50, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21175/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

CLEMENTONI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 44.965

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Reno Tonelli, employé privé, demeurant à Strassen, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société dénommée CLEMENTONI HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce à Luxembourg, sous la section B et le numéro 44.965,

constituée par acte reçu par Maître Marc Elter en date du 7 septembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 525 du 3 novembre 1993,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 23 mai 1996,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1.- Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à cent trente-cinq millions de lires italiennes (ITL 135.000.000,-), représenté par mille trois cent cinquante (1.350) actions d'une valeur nominale de cent mille lires italiennes (ITL 100.000,-), chacune entièrement libérées.

2.- Qu'aux termes de l'alinéa 3 de l'article 5 des statuts, le capital autorisé est fixé à un total de trois milliards de lires italiennes (ITL 3.000.000.000,-), représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de cent mille lires italiennes (ITL 100.000,-), et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 5 et 6 du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

En outre, le conseil d'administration est pendant une période de cinq ans à partir de la publication des présents statuts autorisé à augmenter en temps utile qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions, avec ou sans prime d'émission, et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou tout autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera considéré comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

3.- Que dans sa réunion du 23 mai 1996 le conseil d'administration, après avoir supprimé le droit préférentiel de souscription de l'autre ancien actionnaire, a décidé de réaliser une tranche jusqu'à concurrence d'un milliard soixante-cinq millions de lires italiennes (ITL 1.065.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent trente-cinq millions de lires italiennes (ITL 135.000.000,-) à un milliard deux cents millions de lires italiennes (ITL 1.200.000.000,-) par la création de dix mille six cent cinquante (10.650) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent mille lires italiennes (ITL 100.000,-) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

4.- Que les dix mille six cent cinquante (10.650) nouvelles actions ont été souscrites intégralement et libérées entièrement par des versements en espèces par CLEMENTONI, S.p.A, une société anonyme de droit italien, avec siège social à Recanati (Italie), Zona Industriale Fontenoce, sur le vu de la renonciation par Monsieur Mario Clementoni, l'autre actionnaire de la société, à son droit de souscription préférentiel.

La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La contrevaletur en francs français, somme d'un milliard soixante-cinq millions de lires italiennes (ITL 1.065.000.000,-) se trouve être à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5.- Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à un milliard deux cents millions de lires italiennes (ITL 1.200.000.000,-), de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à ITL 1.200.000.000,- (un milliard deux cents millions de lires italiennes), représenté par 12.000 (douze mille) actions de ITL 100.000,- (cent mille lires italiennes) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Texte anglais:

«The subscribed capital is set at ITL 1,200,000,000.- (one billion two hundred million Italian lira), represented by 12,000 (twelve thousand) shares with a par value of ITL 100,000.- (one hundred thousand Italian lira) each, carrying one voting right in the general assembly.»

Evaluation - Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation de capital est évalué à 21.608.850,- LUF.

Les frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués à 300.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation en langue du pays données au comparant, connu du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Tonelli, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 mai 1996, vol. 824, fol. 66, case 5. – Reçu 216.195 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 juin 1996.

J. Delvaux.

(21178/208/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

CANAC INTERNATIONAL INC..

Siège social: Quebec, Canada H3B 3A5, Montréal, 1100 University.

Succursale à Luxembourg: CANAC TELECOM LUXEMBOURG BRANCH.

R. C. Luxembourg B 49.433.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1996.

Signature.

(21171/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

CANAC INTERNATIONAL INC..

Siège social: Quebec, Canada H3B 3A5, Montréal, 1100 University.
Succursale à Luxembourg: CANAC TELECOM LUXEMBOURG BRANCH.
R. C. Luxembourg B 49.433.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1996.

Signature.

(21172/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

CANAC INTERNATIONAL INC..

Siège social: Quebec, Canada H3B 3A5, Montréal, 1100 University.
Succursale à Luxembourg: CANAC TELECOM LUXEMBOURG BRANCH.
R. C. Luxembourg B 49.433.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1996.

Signature.

(21173/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

**COMPARTEX, COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS ET D'EXPLOITATION S.A.H.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.738.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 52, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(21180/008/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

COMPTOIR EUROPEEN DE MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Eischen, 7, cité Aischdall.
R. C. Luxembourg B 26.695.
Capital social: LUF 500.000,-.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1994, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 50, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Signatures.

(21181/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

**CONDOMINIO AZALEE, S.R.L.,
(anc. CONDOMINIO AZALEE S.A.).**

Siège social: Milan, 7, Viale Lazio.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq juin.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

I.-

A d'abord comparu:

Monsieur Jean-François Bouchoms, juriste, demeurant à Lamadelaine.

Lequel comparant a remis au notaire instrumentant, pour être déposé au rang de ses minutes et en être délivré expédition conforme à qui de droit, l'original de diverses cessions d'actions sous seing privé du 19 avril 1996 de la société anonyme CONDOMINIO AZALEE S.A., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, constituée suivant acte, reçu par-devant le notaire instrumentant en date du 13 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 97 du 24 février 1996.

II.-

S'est ensuite réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme CONDOMINIO AZALEE S.A., préqualifiée.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-François Bouchoms, juriste, demeurant à Lamadelaine.
Le Président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Nathalie Darche, employée privée, demeurant à Louette-Saint Pierre (Belgique).

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Alain Noullet, employé privé, demeurant à Nospelt.

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- L'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Approbation du bilan au 31 mai 1996.
2. Transfert du siège social en Italie.
3. Transformation de la société.
4. Acceptation de la démission des administrateurs avec décharge.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes avec décharge.
6. Nomination d'un administrateur unique.
7. Fixation des pouvoirs de l'administrateur unique.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire.

III.- Que l'intégralité de capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver le bilan au 31 mai 1996 dont un exemplaire restera annexé au présent procès-verbal, pour, après avoir été signé ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentaire, être soumis à la formalité de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société - laquelle aura désormais la nationalité italienne - de Luxembourg à Milan (Italie), viale Lazio n. 7.

Troisième résolution

L'assemblée décide de transformer la société en une société à responsabilité limitée de droit italien et de donner aux statuts la teneur suivante:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de CONDOMINIO AZALEE, S.R.L.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Milan (Italie), viale Lazio n. 7.

Il pourra être transféré en toute autre localité de l'Italie par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet, tant en Italie qu'à l'étranger, toutes activités dans le domaine immobilier telles que - sans que pour autant cette énumération ne soit limitative mais seulement énonciative - l'achat, la vente, la construction, la transformation, la location ou encore la gérance d'immeubles pour son propre compte.

Elle pourra pareillement se constituer caution réelle ou personnelle, et consentir des hypothèques sur ses immeubles, tant pour son propre compte que pour le compte de tiers et ce même à titre gratuit. Elle pourra faire toutes opérations se rapportant à des valeurs mobilières et immobilières ainsi que la prise de participations dans d'autres sociétés, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts et garanties et l'acquisition de tous titres et droits, leur gestion et leur mise en valeur.

Elle peut exercer toutes activités susceptibles de favoriser la réalisation de son objet social et participer à une activité de quelque façon que ce soit.

Etant entendu que les susdites activités sur le plan financier ne sauraient être exercées en public.

Art. 4. La société prendra fin le 31 décembre 2100.

Art. 5. Le capital social est fixé à cent millions de lires italiennes (100.000.000,- ITL), représenté par cent mille (100.000) parts sociales de mille lires italiennes (1.000,- ITL) chacune.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Giuseppe Vanerio, demeurant à Venegono Inferiore (Italie), Via Fabio Filzi, 14, seize mille six cent soixante-sept parts sociales	16.667
2) Madame Liliana Consonno, demeurant à Venegono Inferiore (Italie), Via Fabio Filzi, 14, seize mille six cent soixante-six parts sociales	16.666
3) Monsieur Giancarlo Vanerio, demeurant à Venegono Inferiore (Italie), Via Fabio Filzi, 4, seize mille six cent soixante-six parts sociales	16.666
4) Monsieur Giorgio Vanerio, demeurant à Venegono Inferiore (Italie), Via Fabio Filzi, 4, seize mille six cent soixante-sept parts sociales	16.667
5) Monsieur Giosue' Umberto Castelli, demeurant à Milan (Italie), Via Petitti, 16, cinq mille parts sociales . . .	5.000

6) Madame Angela Brambilla, demeurant à Milan (Italie), Via Petitti, 16, quatre mille trois cent trente-quatre parts sociales	4.334
7) Madame Annamaria Giuditta Castelli, demeurant à Milan (Italie), Via Voghera, 20, huit mille parts sociales	8.000
8) Madame Antonella Castelli, demeurant à Milan (Italie), Via Voghera, 20, huit mille parts sociales	8.000
9) Madame Paola Giuseppina Castelli, demeurant à Milan (Italie), Via Voghera, 20, huit mille parts sociales	8.000
Total: cent mille parts sociales	100.000

Sauf délibération contraire de l'assemblée générale, les versements effectués par les associés à la société sont improductifs d'intérêts.

Ces parts ont été intégralement libérées par:

1. un versement en espèces à concurrence de cinq pour cent (5 %), et
2. à concurrence de quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) par l'apport en nature suivant:

Désignation

Un immeuble de bureaux et d'exposition sis à Milan (Italie), Via Primaticcio n. 165, coin Via della Azalee et inscrit au N.C.E.U. sous le numéro 252225, feuille n. 425 - plan cadastral n. 86 avec une contenance de 34 ares 40 centiares, délimité au nord par le plan cadastral n. 85, à l'est par la Via Primaticcio, au sud par la Via delle Azalee et à l'ouest par le plan cadastral n. 85.

Titre de propriété

Le susdit immeuble a été acquis suivant acte de vente du notaire Giacomo Chiodi Daelli de Milan (Italie) du 13 juillet 1967.

Clauses et conditions

L'immeuble sus-désigné est apporté en société tel et dans l'état dans lequel il se trouve à l'heure actuelle et que les associés déclarent connaître.

En particulier, il est apporté avec tout le passif pouvant le grever qui devra être assumé par la société, les associés déclarant être parfaitement au courant de la situation effective telle qu'elle se présente et déchargent expressément le notaire de toute responsabilité à cet égard.

Les associés déclarent avoir connaissance d'un rapport d'expertise du 24 octobre 1995, contenant notamment la description de l'unité immobilière, la régularité urbanistique ainsi que les caractéristiques de la zone, établi par le réviseur d'entreprise, Monsieur Marc Muller, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'après qu'elles aient été offertes préalablement et par lettre recommandée à la Poste avec accusé de réception à leur valeur telle qu'elle résulte du dernier bilan aux associés restants par l'associé désireux de s'en séparer et que ceux-ci n'ont pas donné une suite favorable à cette offre dans les deux (2) mois suivant la susdite information. Les associés restants ayant le droit de se porter acquéreurs des parts sociales au prorata du nombre des parts sociales déjà détenues par eux. En cas de renonciation d'un associé au prédit droit de préemption, ce droit accroîtra aux associés restants au prorata de la part de ceux-ci dans le capital social.

Art. 7. Les assemblées générales sont convoquées en n'importe quel lieu en Italie, conformément aux dispositions de l'article 2484 du Code de commerce italien. Une deuxième assemblée peut, en cas de besoin, avoir lieu le même jour immédiatement à la suite de la première.

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires délibèrent valablement avec les majorités et quotas de présences prévus à l'article 2486 du Code de commerce italien.

Elles sont présidées par un administrateur assisté d'un secrétaire ou, à défaut, conformément aux dispositions de l'article 2371 du Code de commerce italien.

Lorsque des circonstances exceptionnelles, à constater par l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration, l'exigent, l'assemblée générale ordinaire peut être convoquée dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 8. La société est gérée par un Administrateur Unique ou par un Conseil d'Administration, composé de trois à sept membres associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs.

L'Administrateur Unique représentera la société en justice et à l'égard de tiers.

L'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration ont les pouvoirs les plus étendus pour la gestion ordinaire et extraordinaire de la société, avec faculté d'accomplir tous les actes qui sont nécessaires à la réalisation de l'objet social sans limitation aucune, à l'exception de ceux qui sont réservés expressément par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés. Le Conseil d'Administration élira en son sein un Président et éventuellement un Vice-Président avec pouvoir de représenter seul la société en justice et à l'égard de tiers.

Le Conseil d'Administration, s'il l'estime opportun, nommera un Secrétaire qui peut être pris hors de son sein.

Le Conseil d'Administration se réunit chaque fois que le Président ou le Vice-Président le jugent opportun ou qu'une demande en ce sens est faite par au moins deux administrateurs ou par les Commissaires s'il en existe.

Les convocations seront faites par le Président sans formalités particulières et au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Les délibérations seront prises conformément aux dispositions de l'article 2388 du Code de commerce italien.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs en se conformant aux dispositions de l'article 2381 du Code de commerce italien.

Art. 9. La société sera surveillée, en cas de besoin, par un Collège Syndical de trois membres effectifs et de deux membres suppléants, nommés et rétribués par la loi italienne.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. Chaque année, le trente et un décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde reste à la libre disposition des associés.

Art. 12. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, qui sont désignés et dont les pouvoirs sont fixés par les associés.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs et leur donne décharge pour l'exécution de leur mandat.

Cinquième résolution

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat.

Sixième résolution

L'assemblée nomme administrateur unique, Monsieur Giuseppe Vanerio, susdit.

Septième résolution

L'assemblée donne pouvoir audit Monsieur Giuseppe Vanerio, au nom de la société, pour:

a) apporter aux délibérations adoptées par la présente assemblée générale extraordinaire les modifications et/ou ajoutées signalées par le Tribunal de Milan avec faculté de s'opposer;

b) déposer chez un Notaire italien l'expédition authentique du présent procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire avec le bilan au 31 mai 1996 annexé, aux fins d'inscription de la Société au registre des entreprises de Milan.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-F. Bouchoms, N. Darche, A. Noullet, F. Molitor.

Enregistré à Remich, le 11 juin 1996, vol. 458, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 11 juin 1996.

F. Molitor.

(21182/223/181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

**CREGEM CASH ADVISORY, Société Anonyme,
(anc. CG CASH ADVISORY S.A.).**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 32.623.

L'assemblée générale ordinaire du 25 avril 1996 a pris les résolutions suivantes:

Distribution d'un dividende de LUF 139.667 par action, payable à partir du 29 avril 1996.

La composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Monsieur Roelants,

Monsieur De Baere,

Madame E. Berneman.

Leur mandat viendra à échéance lors de la prochaine assemblée générale à tenir en 1997.

Pour CREGEM CASH ADVISORY S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Müller.

(21187/006/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

COTEAU HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 26, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.018.

Monsieur Joseph Rauh, F-92410 Ville d'Avray, a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société en date du 5 mai 1996.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

BANQUE FERRIER LULLIN (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 56, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Müller.

(21185/038/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

CONVERGENT CAPITAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 47.219.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 1996, vol. 480, fol. 34, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

C. Blondeau R. Wieczorek
Administrateur Administrateur

(21183/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

CONVERGENT CAPITAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 47.219.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 1996

Résolutions

1. + 2. Après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire, ainsi que du Bilan et du Compte de Résultats au 31 décembre 1995, l'Assemblée Générale, à l'unanimité des voix, approuve le Bilan et le Compte de Résultats, tels qu'ils lui sont présentés et qui se traduisent comme suit:

Perte de l'exercice	LUF 163.413
Perte reportée de 1994	<u>LUF 367.587</u>
Perte totale à reporter au 1 ^{er} janvier 1996:	LUF 531.000

3. L'Assemblée Générale décide de ne pas dissoudre la société selon l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur la mise en liquidation des sociétés commerciales. Néanmoins une recapitalisation devra être envisagée au plus vite.

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge aux administrateurs et au commissaire.

5. Le mandat d'administrateurs de M. Christophe Blondeau, M. Roger Wieczorek et M. Jean-Pierre Kesy ainsi que celui de commissaire M. Rodney Haigh vient à expiration à l'Assemblée Générale Ordinaire de 1996.

L'Assemblée décide de renommer M. Christophe Blondeau, et remplacer M. Roger Wieczorek et M. Jean-Pierre Kesy, administrateurs sortants, par M. Rodney Haigh, demeurant à la Résidence HORIZON, 8, rue Barendall à Mamer et M. Nour Eddin Nijar, demeurant 7, rue Xavier de Feller à Luxembourg, aux fonctions d'administrateurs. Et nomme à la fonction de commissaire aux comptes la société H.R.T., S.à r.l., en remplacement de M. Rodney Haigh, commissaire sortant.

Leur mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale de 1997.

Certifié conforme
FIDALUX S.A.
C. Blondeau
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 1996, vol. 480, fol. 34, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Müller.

(21183/565/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

CREGEM IMMO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 35.768.

Suite à l'assemblée générale ordinaire tenue le 25 avril 1996, les résolutions suivantes ont été prises:

- Distribution d'un dividende de LUF 3.000,- par action, payable à partir du 6 mai 1996.
- Composition du Conseil d'Administration jusqu'à la date de la prochaine assemblée à tenir en 1997:

Monsieur Roelants,
Monsieur De Meeûs d'Argenteuil,
Monsieur De Baere,
Monsieur Van den Hende,
Monsieur Burton,
Monsieur Bougard.

Pour CREGEM IMMO, SICAV
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Müller.

(21188/006/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

**CREGEM BONDS ADVISORY, Société Anonyme,
(anc. CREGEM ADVISORY S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 30.623.

L'assemblée générale ordinaire tenue le 25 avril 1996 a pris les résolutions suivantes:
- Distribution d'un dividende de LUF 785.335 par action, payable le 29 avril 1996.
- Reconduction du mandat d'administrateur de Messieurs De Baere, Roelants et de Madame Berneman pour une période d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour CREGEM BONDS ADVISORY
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Müller.

(21186/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

CREGEM IMMO CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 35.769.

L'assemblée générale ordinaire du 25 avril 1996 a pris les résolutions suivantes:
- Paiement d'un dividende de LUF 5.922,- par action, à partir du 29 avril 1996.
- Composition du conseil d'administration comme suit, jusqu'à la prochaine assemblée générale de 1997:
- Monsieur de Meeûs d'Argenteuil;
- Monsieur J.Y. Maldague;
- Monsieur A. Jamar;
- Monsieur Fr. Coulon.

Pour CREGEM IMMO CONSEIL S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21189/006/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

DEMAGIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21190/604/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

DEMAGIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 12, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21191/604/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

ELECTROCOSTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21199/604/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

DIALNA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding DIALNA SA, avec siège social à L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri, constituée suivant acte, reçu par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 14 mars 1996, modifié par acte du même notaire du 23 avril 1996, non encore publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Corina Faber, employée privée, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, Madame Sylvie Capodacqua, employée privée, demeurant à Differdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Isabelle Simon, employée privée, demeurant à Hondelange (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital à concurrence de huit millions sept cent cinquante mille francs français (8.750.000,- FRF) pour le porter de son montant actuel de douze millions cinq cent mille francs français (12.500.000,- FRF) à vingt et un millions deux cent cinquante mille francs français (21.250.000,- FRF) par la création et l'émission de huit mille sept cent cinquante (8.750) actions nouvelles avec une valeur nominale de mille francs français (1.000,- FRF) chacune.

2. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire.

III.- Que l'intégralité de capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de huit millions sept cent cinquante mille francs français (8.750.000,- FRF), pour le porter de son montant actuel de douze millions cinq cent mille francs français (12.500.000,- FRF) à vingt et un millions deux cent cinquante mille francs français (21.250.000,- FRF), par la création et l'émission de huit mille sept cent cinquante (8.750) actions nouvelles avec une valeur nominale de mille francs français (1.000,- FRF) chacune.

Souscription et libération

Sont intervenus aux présentes:

1. Monsieur Jacques-Henry Abihssira, directeur de sociétés, demeurant à F-78160 Marly-le-Roi (France), 1, Chemin des Rougemonts,

ici représenté par Madame Corina Faber, employée privée, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée en date du 22 mai 1996,

lequel comparant, représenté comme il est dit, déclare par les présentes souscrire six mille cent vingt-cinq (6.125) actions nouvelles;

2. Madame Annie Abihssira, attachée commerciale, demeurant à F-78160 Marly-le-Roi (France), 1, Chemin des Rougemonts,

ici représentée par Madame Corina Faber, employée privée, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 22 mai 1996,

laquelle comparante, représentée comme il est dit, déclare par les présentes souscrire deux mille cent quatre-vingt-huit (2.188) actions nouvelles;

3. Madame Sylvie Abihssira, juriste, demeurant à F-78160 Marly-le-Roi (France), 1, Chemin des Rougemonts,

ici représentée par Madame Isabelle Simon, employée privée, demeurant à Hondelange (Belgique),

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée en date du 22 mai 1996,

laquelle comparante, représentée comme il est dit, déclare par les présentes souscrire quatre cent trente-sept (437) actions nouvelles.

Toutes les actions nouvelles ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de huit millions sept cent cinquante mille francs français (8.750.000,- FRF) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant, resteront annexées à la présente minute avec laquelle elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts et de lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à vingt et un millions deux cent cinquante mille francs français (21.250.000,-FRF), représenté par vingt et un mille deux cent cinquante (21.250) actions d'une valeur nominale de mille francs français (1.000,- FRF) chacune, entièrement libérées.»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, la présente augmentation de capital est évaluée à cinquante-trois millions cent soixante-cinq mille francs luxembourgeois (53.165.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Faber, S. Capodacqua, I. Simon, F. Molitor.

Enregistré à Remich, le 4 juin 1996, vol. 458, fol. 64, case 1. – Reçu 531.650 francs.

Le Receveur (signé): F. Molitor.

(21197/223/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

DIALNA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

(21198/223/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

DEN DAIMERLECK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8383 Koerich, 23, rue Principale

R. C. Luxembourg B 50.115.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Jacqueline Hansen-Peffer, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

- 1.- Madame Alice Back, retraitée, veuve de Monsieur Marcel Mauer, demeurant à L-8383 Koerich, 23, rue Principale;
- 2.- Madame Suzanne Mauer, employée privée, épouse de Monsieur Marco Escheid, demeurant à L-8358 Goebange, 11, rue de Goetzingen;
- 3.- Madame Ernestine Mauer, employée privée, épouse de Monsieur Nicolas Frisch, demeurant à L-8358 Goebange, 9, rue de Goetzingen;
- 4.- Madame Annette Meis, employée privée, épouse de Monsieur Henri Mauer, demeurant à L-8358 Goebange, 18, rue de Nospelt.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter leurs déclarations et décisions suivantes:

– Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée DEN DAIMERLECK, S.à r.l., avec siège social à L-8383 Koerich, 23, rue Principale, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le n° B 50.115, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 1^{er} décembre 1994, publié au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 230 du 27 mai 1995.

Lesquels comparants ont, par les présentes, déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Les associés décident d'accepter la démission de Madame Mariette Dedisch, employée, demeurant à L-9350 Bastendorf, 5, am Haff, comme gérante technique de la prédite société et lui donnent pleine et entière décharge.

Madame Ernestine Mauer, prénommée, sera désormais seule gérante de la prédite société.

La société est valablement engagée par la seule signature de la gérante.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Mauer, A. Meis, E. Mauer, A. Back, J. Peffer.

Enregistré à Capellen, le 29 mai 1996, vol. 407, fol. 25, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, par Nous, Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen, dépositaire des minutes de Maître Jacqueline Hansen-Peffer.

Capellen, le 12 juin 1996.

A. Biel.

(21194/214/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

DESSOUS-PARADIS, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxemburg, 1, avenue de la Gare.

H. R. Luxemburg B 41.046.

AUFLÖSUNG

Im Jahre neunzehnhundertsechundneunzig, am achtundzwanzigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Robert Schuman, mit Amtswohnsitz in Rambrouch.

Sind erschienen:

1.- Frau Gerlinde Steinmann, Kauffrau, wohnhaft in D-54295 Trier, an der Ziegelei 63;

2.- Herr Heinz Kühl, Geschäftsmann, wohnhaft in L-5695 Emerange, 4, rue de Mondorf.

Die vorgenannten Kompargenten, handelnd in ihrer Eigenschaft als einzige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung DESSOUS-PARADIS, mit Sitz in Luxemburg.

Die Gesellschaft DESSOUS-PARADIS wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 28. Juli 1992, veröffentlicht im Mémorial C, Nr. 444 vom 5. Oktober 1992, Seite 21304-21305.

Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend Luxemburger Franken (LUF 500.000,-), eingeteilt in fünfhundert Geschäftsanteile (500) zu je eintausend Luxemburger Franken (LUF 1.000,-).

Da die Gesellschaft seit November 1995 keine geschäftliche Aktivität mehr ausübt, haben die Gesellschafter einstimmig beschlossen, die Gesellschaft aufzulösen und haben ausserdem folgende Erklärungen abgegeben:

– dass die beiden Gesellschafter die ganzen Aktiva und Passiva der Gesellschaft gemäss ihren Anteilen an der Gesellschaft aufgeteilt haben, so dass die Liquidation der Gesellschaft als abgeschlossen zu betrachten ist;

– dass die beiden Gesellschafter solidarisch für eventuelle auftretenden Passiva oder Unkosten betreffend die Gesellschaft aufkommen werden;

– dass die Gesellschaft ab heute als aufgelöst gilt;

– dass den Geschäftsführern Entlastung erteilt wird;

– dass die Geschäftsbücher der soeben aufgelösten Gesellschaft während der gesetzlichen Frist in den Büros der FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, Luxemburg, aufbewahrt werden.

Die Kosten gegenwärtiger Urkunde sind zu Lasten der beiden Erschienenen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Kompargenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde unterschrieben mit dem Notar.

Gezeichnet: H. Kühl, G. Steinmann, R. Schuman.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 7 juin 1996, vol. 395, fol. 51, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): M. Serkeyn.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, erteilt.

Rambrouch, den 17. Juni 1996.

R. Schuman.

(21195/237/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

OVIALLUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxemburg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxemburg B 46.319.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 20, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 18 juin 1996.

Pour extrait conforme

Signature

(21265/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

PUBLICASH ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxemburg B 39.214.

L'assemblée générale ordinaire tenue le 25 avril 1996 a pris la résolution suivante:

– Distribution d'un dividende de LUF 187.588,- par action, payable le 29 avril 1996.

Pour PUBLICASH ADVISORY S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21273/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

DEWAAY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.033.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 30 mai 1996 qu'un montant de 3.000.000,- LUF a été prélevé sur les résultats reportés au 31 décembre 1995 fixés par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 mai 1996 à 44.937.621,- LUF. Ce montant a été distribué aux actionnaires à titre de dividendes. En conséquence, les résultats reportés au 31 décembre 1995 se montent à 41.937.621,- LUF.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1996.

Pour DEWAAY LUXEMBOURG S.A.
FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 40, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21196/507/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

TYROL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 8, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 43.924.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq juin.

Par devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Jorge Nunes Pereira, restaurateur, demeurant à Differdange 5, rue Emile Marc; et
- 2.- Monsieur Vincent Pensato, mécanicien, demeurant à Terville, France, 17, rue de Normandie;
- 3.- Mademoiselle Joséphine Pensato, serveuse, demeurant à Differdange, 5, rue Emile Marc.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- TYROL, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à Esch-sur-Alzette, ci-après dénommée «la société», a été constituée suivant acte notarié du 29 avril 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 365 du 11 août 1993 et est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 43.924.

Il ressort d'un acte notarié du 23 novembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 97 du 16 mars 1994, que les parts sociales sont réparties comme suit à l'égard de la société:

1) Monsieur Jorge Nunes Pereira, préqualifié, mille deux cent quarante-neuf parts sociales	1.249
2) Mademoiselle Joséphine Pensato, préqualifiée, une part sociale	1
Total: mille deux cent cinquante parts sociales	1.250

de mille (1.000) francs, représentant la totalité du capital social souscrit d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs.

II.- Les associés conviennent de faire abstraction des règles formelles concernant la tenue des assemblées générales extraordinaires, telles que convocation, ordre du jour et composition du bureau, les résolutions à prendre leur étant parfaitement connues.

III.- Les associés acceptent la démission de Monsieur Jorge Nunes Pereira, préqualifié, en sa qualité de gérant technique et administratif de la société et nomment:

- au poste de gérant technique: Mademoiselle Joséphine Pensato, préqualifiée,
- au poste de gérant administratif: Monsieur Vincent Pensato, préqualifié.

Ils confirment comme gérant technique de la société, Monsieur Manuel Pinheiro Ferreira, cuisinier, demeurant à Esch-sur-Alzette, 29, rue de la Fontaine.

Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

La société est valablement engagée par la signature individuelle de Monsieur Manuel Pinheiro Ferreira, jusqu'à concurrence de cinquante mille (50.000,-) francs luxembourgeois; au delà de ce montant, la signature conjointe de deux gérants est requises

IV.- Suivant cession de parts sociales sous seing privé, ci-annexée, faite à Luxembourg, en date du 5 juin 1996:

- Monsieur Jorge Nunes Pereira, préqualifié, a cédé et transporté, avec effet au 5 juin 1996, mille deux cent quarante-neuf (1.249) parts sociales à Monsieur Vincent Pensato, préqualifié.

Les associés décident d'agrèer à cette cession de parts sociales:

- Mademoiselle Joséphine Pensato, préqualifiée,
- Monsieur Vincent Pensato, préqualifié,

- Monsieur Manuel Pinheiro Ferreira, préqualifié, ce dernier étant représenté par Monsieur Jorge Nunes Pereira, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Esch-sur-Alzette en date du 4 juin 1996, ci-annexée, en leurs qualités de gérants de la société, déclarent accepter expressément cette cession au nom de la société, conformément à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

V.- Suite aux cessions de parts sociales, les associés actuels décident de modifier l'article cinq des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de mille (1.000,-) francs chacune.»

Ces parts sont réparties comme suit:

1) Monsieur Vincent Pensato, demeurant à Terville, France, 17, rue de Normandie, mille deux cent quarante-neuf parts sociales	1.249
2) Mademoiselle Josephine Pensato, demeurant à L-4620 Differdange, 5, rue Emile Marc, une part sociale	1
Total: mille deux cent cinquante parts sociales	1.250»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est estimé à vingt-cinq mille (25.000,-) francs environ.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. N. Perreira, J. Pensato, V. Pensato, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 91S, fol. 39, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 1996.

R. Neuman.

(21299/226/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

TYROL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 8, rue du Brill.

R. C. Luxembourg B 43.924.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

R. Neuman.

(21300/226/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

**V & B ARTS DE LA TABLE S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. STORM-PRODUITS FRAIS DE HOLLANDE A.G.).**

Gesellschaftssitz: L-6160 Bourglinster, 4, an der Schlaed.

H. R. Luxemburg B 48.558.

AUSZUG

Gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Robert Schuman aus Rambrouch am 22. Mai 1996, einregistriert in Redingen/A. am 28. Mai 1996, Band, 395, Blatt 47, Feld 5, wurden folgende Beschlüsse in einer Ausserordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter der vorgenannten Gesellschaft gefasst:

Artikel 1.- und 3.- wurden wie folgt umgeändert:

Art. 1. Die Bezeichnung der Aktiengesellschaft lautet wie folgt: V & B ARTS DE LA TABLE S.A.

Art. 3. Der Gegenstand der Gesellschaft ist:

- der Import und Export sowie der Gross- und Kleinhandel mit Artikel welche in den Bereich des Hotel-, Restaurant- und Cafégewerbes fallen.

Die Gesellschaft kann desweiteren sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck im Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

Die Gesellschaft kann sich an luxemburgischen oder an ausländischen Unternehmen unter irgendeiner Form beteiligen, falls diese Unternehmen einen Zweck verfolgen, der demjenigen der Gesellschaft ähnlich ist oder wenn eine solche Beteiligung zur Förderung und zur Ausbeutung des eigenen Gesellschaftszweckes nützlich sein kann.

Die Gesellschaft ist ermächtigt, diese Tätigkeiten sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland auszuführen.

- Alle Verwaltungsratsmitglieder respektive der «Administrateur-Délégué» wurden abberufen, und nachbenannte Personen wurden zu Verwaltungsratsmitgliedern ernannt:

1.- Frau Michèle Frehe, Verkäuferin, wohnhaft in B-7850 Enghien, Rempart St. Joseph 34,

2.- Herr Joseph Delree, Wirtschaftsberater, wohnhaft in Bourglinster,

3.- Herr Franciscus Van Barneveld, Geschäftsmann, wohnhaft in Unden (NL),

4.- Herr Johannes Van Veldhoven, Geschäftsmann, wohnhaft in Unden (NL),

5.- Herr Petrus Lommers, Buchhalter, wohnhaft in Drunen (NL).

Für gleichlautenden Auszug, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C erteilt.

Rambrouch, den 17. Juni 1996.

R. Schuman.

(21294/237/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

**V & B ARTS DE LA TABLE S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. STORM-PRODUITS FRAIS DE HOLLANDE A.G.).**

Gesellschaftssitz: L-6160 Bourglinster, 4, an der Schlaed.
H. R. Luxemburg B 48.558.

Angepasste Statuten im Firmenregister Luxemburg hinterlegt am 18. Juni 1996.

Zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 18. Juni 1996.

(21295/237/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

S + V GEMS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

BOARD OF DIRECTORS MEETING

In conformity with the Articles of Incorporation and Article 60 of the law on commercial companies, and pursuant to the authorization granted to the Board of Directors by the Extraordinary General Meeting of the company, the new directors unanimously decided to elect Mr Ashvin Komar Patel managing-director who shall have the power to bind the company with his sole signature for all matters relating to the day-to-day management of the company.

Luxembourg, the 11th May, 1996.

Signatures
Directors

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 50, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21296/576/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

TRADE AN POLICHEMICAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 5, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 30.810.

Extraits des résolutions prises lors du conseil d'administration du 28 mai 1996

Le siège social est transféré au 5, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Le 28 mai 1996.

Certifié sincère et conforme
TRADE AND POLICHEMICAL HOLDING S.A.
M. Rella S. Gerhardt
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 38, case 1 – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21298/526/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

SOPHAUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 38.849.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 1996

– La démission de Messieurs Christian Depauw, Marc Mommaerts et Alain Renard de leur mandat d'administrateur est acceptée.

– Sont nommés nouveaux administrateurs en leur remplacement:

- Monsieur André Wilwert, administrateur de sociétés, Luxembourg;
- Monsieur Roger Molitor, administrateur de sociétés, Luxembourg;
- Monsieur Paul Marx, docteur en droit, Esch-sur-Alzette.

– La démission de la société FIN-CONTROLE S.A. de son mandat de commissaire aux comptes est acceptée.

– Est nommée nouveau commissaire aux comptes en son remplacement, INTERAUDIT, Luxembourg.

– Le siège social de la société est transféré à l'adresse suivante:

- 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme
Pour SOPHAUR S.A.
KREDIETRUST

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 37, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21290/526/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

SOPOKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 24-26, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 28.848.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour extrait conforme
Signature

(21291/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

**SOPROFIN S.A.,
(SOCIETE DE PROMOTION FINANCIERE), Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.658.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour SOPROFIN S.A.
(SOCIETE DE PROMOTION FINANCIERE)

Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

Signature

(21292/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

STATION FRANCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 55, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.015.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 1996, vol. 480, fol. 44, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour STATION FRANCO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE

DU LUXEMBOURG S.C.

(21293/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

**EUROXI, SOCIETE EUROPEENNE POUR L'EXPANSION INDUSTRIELLE S.A.H.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 16.423.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1996, vol. 480, fol. 52, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

UTILISATION DES RESULTATS

- Bénéfice reporté	FRF (+)	88.801,79
- Bénéfice de l'exercice	FRF (+)	2.300.118,65
- Dividende 1995	FRF (-)	2.277.000,00
- à nouveau	FRF (+)	<u>111.920,44</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(21285/008/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

RESCUE UNLIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 1996.

Signature.

(21276/604/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1996.

C & K SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8040 Strassen, 3, rue le Relais.

R. C. Luxembourg B 49.991.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le treize mai.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme C & K (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 20 décembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 201 du 5 mai 1995.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Louis Thomas, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Pierre Kreemer, employé privé, demeurant à B-Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe Neefs, employé privé, demeurant à B-Bierges.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour

1. Transfert du siège social de la société de Luxembourg à L-8040 Strassen, 3, rue le Relais, avec effet au 1^{er} mai 1996.
2. Modification afférente de l'article 4 des statuts.
3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social, avec effet au 1^{er} mai 1996, de Luxembourg à L-8040 Strassen, 3, rue le Relais de sorte que la première phrase de l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège social est établi à Strassen.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Thomas, P. Kreemer, P. Neefs, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1996, vol. 91S, fol. 6, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 juin 1996.

G. Lecuit.

(21364/220/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 1996.

C & K SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8040 Strassen, 3, rue le Relais.

R. C. Luxembourg B 49.991.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 juin 1996.

G. Lecuit.

(21365/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 1996.